

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / NOVEMBRE 2015 / N°443

Dossier Bigre, on migre !

Pour la dépénalisation totale de l'avortement

Une colombe et un brin de jasmin



5416306-206816

3 Éditorial**La laïcité dans tous ses ébats.**

Par Jean De Brueker

4 Droit de suite**6 Libres ensemble****6 Un ODR, mais pour quoi faire?**

Le nouvel Outil de réflexion publié par le CAL porte sur la question des familles. La vision à laquelle les laïques adhèrent, celle du libre choix et de la pluralité que présente ici Yves Kengen, a pris de vitesse les conclusions du synode vaticanesque.

9 Réfugiés: actions laïques à Charleroi.

Alors que le CAL communautaire abritait 25 réfugiés dans ses locaux pendant trois semaines, le CAL/Charleroi pratiquait la solidarité laïque à l'égard de cette population déracinée. Récit de Philippe Luckx.

12 Pour la dépénalisation totale de l'avortement.

Comment se fait-il qu'en 2015, l'avortement soit toujours considéré par la loi comme un crime contre la morale et l'ordre public ? Il est temps, explique Sylvie Lausberg, de mettre fin à cet anachronisme.

16 International**18 Pèlerins d'Europe, qui êtes-vous ?**

Selon Pascal Martin, 300 millions de voyageurs religieux dans le monde, dont 5,5 millions à Lourdes: le tourisme spirituel et religieux se porte bien, merci pour lui. Décodage.

22 Une colombe et un brin de jasmin.

Le prix Nobel de la Paix attribué au quartet tunisien... Cela valait bien une analyse de notre correspondante sur place, Aïcha Ayari. Qui remet les choses en place: tout n'est pas si rose au pays du jasmin.

25 Turquie: à l'école des bons petits musulmans.

Notre correspondant turc Onur Erem nous livre une intéressante observation de l'insidieuse mais insistante pénétration de l'islam dans le système éducatif. Édifiant.

28 Dossier
Bigre, on migre !

On ne parle plus que de ça: la question des migrants. Ce dossier n'entend pas épouser la question (ni le lecteur); il propose des pistes de réflexion permettant à chacun de s'informer et de pratiquer le libre examen.

64 Entretien

Assita Kanko se livre à Achille Verne, à propos de son livre «La deuxième moitié», sorte de manifeste pour un nouveau féminisme.

68 École

Une école éphémère qui s'ouvre dans un parc à Anderlecht, cela ne pouvait échapper à notre observatoire des alternatives éducatives qu'est notre rubrique «École». Chantal Massaer, qui a vécu l'aventure de l'intérieur, nous en livre le compte-rendu.

70 Espace de brièvetés**72 Arts**

74 Faire rimer BD et égalité. Une centaine de créatrices de bande dessinée se lèvent contre le sexism dans cet univers très «genré» qu'est le 9^e art. Amélie Dogot a passé au crible les constats, revendications et moyens d'action du collectif... et constaté à quel point les clichés ont la tête dure.

76 Charlotte Salomon: la jeune fille et la mort. Philippe Cohen-Grillet est formel: après la tentative ratée de Foenkinos, les éditions du Tripode rendent à Charlotte la peintre l'hommage qu'elle méritait.

78 Bruxelles, ma (presque) belle!

Frédéric Vandecasserie a vu et aimé «Our city», le docu de Maria Tarantino qui pose un regard personnel sur le cosmopolitisme et les différentes réalités vécues par les habitants de Bruxelles.

80 Coup de pholie

Fin de l'Ancien Monde.
Par Véronique Bergen.

Édito / Par Jean De Brueker, secrétaire général du CAL

La laïcité dans tous ses ébats

Les adeptes de l'eudémonisme se préoccupent de l'espace-temps de la vie, du bonheur ici et maintenant. Si on ne se voit plus fréquemment vanter un paradis –hélàs!– définitivement perdu, ni même une ixième réincarnation qui pourrait nous guetter ou nous replonger dans d'hypothétiques vies antérieures, on reste perplexe face à l'épaisseur réelle du bonheur et le bornage éthique de notre espace-temps d'existence.

Que sera notre vie sur cette Terre qui se réchauffe, face à cette mer qui avance, à la tension mondiale dont l'acuité n'est que trop perceptible, car bien réelle ? Dans le tourbillon de la mondialisation médiatique, où que se porte notre regard, on distingue des raisons de s'émouvoir, de se mobiliser pour défendre les fondamentaux indispensables à la vie en société. Au cœur de cet environnement complexe, comment se focaliser de manière opportune pour ne pas s'étioler dans l'évènementiel, se limiter à hurler avec les loups, mais apporter une pièce utile au puzzle des engagements ?

Notre mobilisation au sein de ce large spectre se focalise sur un élément central, un point de convergence de l'égalité en devenir, à savoir l'éducation. Un détour en EPA¹, nouvelle substance licite, pour doper la jeunesse et poser les jalons d'un questionnement philo en commun, d'une connaissance culturo-cultuelle de chacun et de l'identification des éléments constitutifs de la citoyenneté: on se rapproche de la perspective de rationalisation de notre système éducatif et on s'écarte des logiques corporatistes et confessionnelles pour se concentrer sur l'intérêt supérieur des enfants, des élèves, des étudiants.

Et puis, au cœur de nos fondamentaux historiques, notre vigilance est titillée par les tentations de remise en cause de libertés acquises de haute lutte pour assurer la dignité de la fin de vie, repousser le carcan du traditionalisme bien-pensant du cadre familial, de la liberté face à la conception.

En matière de dignité humaine, la question des migrants coincés entre réalités socio-économiques et droits de l'homme n'a pas fini de susciter les réactions exacerbées entre espoir et horreur.

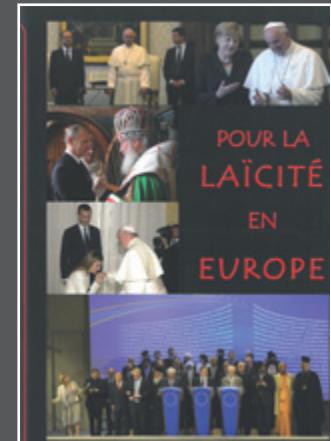
Le panel des légitimes, des impérieux motifs de mobilisation est vaste, le tout étant de réussir à faire converger indignation laïque et utilité sociale.

Le chemin est long, alors restons vigilants pour éviter les impasses, minimiser les détours et garder le regard sur nos objectifs de liberté, d'égalité et de solidarité. 

¹ Encadrement pédagogique alternatif.

Laïcité? Encore un effort, chers Européens!

C'est un ouvrage assez particulier qui vient de sortir de presse. Intitulé *Pour la laïcité en Europe*, ce livre dresse un état des lieux accablant des transgres-



sions systématiques de la séparation des Églises et des pouvoirs publics sur notre Vieux Continent. Copréfacé par Pierre Galand, il est essentiellement rédigé par des proches de La Libre Pensée française.

On ne s'étonnera pas d'y trouver du pape et du métropolite plus souvent qu'à leur tour: les «grands» de l'Europe

semblent trouver une jouissance presque extatique à s'afficher en compagnie des mitrés, calottés et cha-

peutés en dépit des engagements formels de certains en faveur de la laïcité d'État.

Face à ce constat, les auteurs en appellent à Fontenelle, Bayle, Helvétius, d'Holbach, Montesquieu, Rousseau, Diderot et Voltaire pour rappeler au lecteur que ce qui fait la vraie grandeur philosophique de nos sociétés s'est forgé dans la laïcité des Lumières bien davantage que dans les cloîtres, les basiliques et les obscures sacristies. À lire avant d'oublier les racines de notre engagement dans les limbes de l'intoxication progressive par les dogmes les plus éculés. (yk)

Collectif, *Pour la laïcité en Europe*, Paris, Éditions Libres Pensées, 2015, 228 pages. Prix: 12 euros.

La laïcité se découvre

Vous étiez nombreux à nous le demander, mais voilà: notre «hit» éditorial, *Découvrir la laïcité*, était épuisé. Plutôt que de découper le dernier exemplaire en autant de morceaux qu'il y avait de demandes, nous avons décidé d'en faire une mise à jour et un nouveau tirage.

Vous aurez donc à cœur de redécouvrir la laïcité dans son nouvel écrin, vert-j'espère, orné d'une porteuse de flambeau dont le côté pile n'a rien à envier au côté face. Nouvelle maquette et nouvelle édition mise à jour donc, et préfacée, comme il se doit, par le président du CAL en exercice, Henri Bartholomeeusen.

Cette somme de connaissances sur la laïcité belge et actuelle tient dans un volume de 78 pages, vendu au prix franchement sacrifié de 2,5 euros. On aurait bien tort de s'en priver! (yk)

Vous pouvez vous le procurer directement au CAL ou sur commande via «La librairie du CAL» sur www.laicite.be ou encore par virement sur le compte du CAL: BE16 2100 6247 9974 - GEBABEB, en précisant le titre de l'ouvrage dans la communication (les frais de port pour la Belgique s'élèvent à 1,89 euro).



De l'individualisme comme une pensée unique

Pour Vincent de Coorebyter, l'individualisme est aujourd'hui une évidence partagée, à tel point que nous avons du mal à penser un avenir qui n'en constituerait pas un prolongement ou une modulation. Mais cette évidence a ses points aveugles, à commencer par le fait que l'individualisme constitue désormais une «norme» qui, paradoxalement, nous enjoint de nous affirmer librement. Surtout, l'individualisme constitue un modèle hétérogène: il a pris des formes très contrastées, et même franchement opposées, au cours des derniers siècles.



L'objectif de ce livre est de rendre le lecteur sensible à ce contraste apparu après la Seconde Guerre mondiale, à partir du travail de deux sociologues, David Riesman et Paul Yonnet, qui ont en commun d'avoir aperçu la profonde «dépendance à autrui» qui caractérise l'individu contemporain. (yk)

Vincent de Coorebyter, *Deux figures de l'individualisme*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, coll. «L'Académie en poche», 2015, 128 pages. Prix: 5 euros.

Audacieux Petrella

Qui se souvient de Riccardo Petrella? Il fut, dans les années 90, l'un des fers de lance de la prise de conscience des dysfonctionnements du capitalisme financier. Créeateur d'un think tank appelé «Groupe de Lisbonne», il se fit connaître grâce à un essai iconoclaste intitulé *Limites à la compétitivité*. On imagine comment l'ouvrage fut reçu, même au sein du milieu académique de l'UCL où lui et son compère Philippe de Woot allaient connaître des lendemains difficiles.



Le voici de retour, après dix années passées au service de l'eau comme un bien commun, avec un nouvel essai intitulé *Au nom de l'humanité. L'audace mondiale*. Il y préconise une révolution humaniste, des changements visant les causes structurelles à la racine de la militarisation du monde, des solutions pour réduire les inégalités sociales grandissantes et les dévastations écologiques. Tous ces maux résultant d'une économie en perdition dominée par la finance spéculative. Il appelle à retrouver le sens de la vie pulvérisé sur l'autel de la survie des plus puissants et des plus riches. A priori, rien de nouveau par rapport aux écrits de Hervé Kempf ou de Pierre Larrou tutou, mais s'agissant de Petrella, la garantie d'une analyse fine et sans fard et d'un engagement désintéressé pour la cause qu'il défend. Et c'est déjà beaucoup! (yk)

Riccardo Petrella, *Au nom de l'humanité. L'audace mondiale*, Bruxelles, Couleurs Livres, 2015, 248 pages. Prix: 18 euros.

Un ODR, mais pour quoi faire?

Le Centre d’Action Laïque vient de publier un nouvel ouvrage dans sa collection «Outils de réflexion», sous le titre «Familles, qui êtes-vous?». Un ouvrage collectif qui présente la grande diversité des familles cohabitant dans notre société.

Par Yves Kengen
Rédacteur en chef



«Familles, qui êtes-vous?», Bruxelles, Centre d’Action Laïque, coll. «Outils de réflexion», n°24, 2015, 136 pages, 2,50 euros.

Téléchargement gratuit sur www.laïcité.be

Commande d’un exemplaire imprimé et relié: via la librairie en ligne ou par virement de 4,39 € (2,50 € pour la publication et 1,89 € pour les frais de port) sur le compte du CAL BE16 2100 6247 9974 avec la mention «ODR Familles»

Le regard que pose la laïcité sur la famille se fonde essentiellement sur la prise en compte des choix libres de chacun.

d'affirmer que ce qui relève du droit aux yeux de la loi civile l'emporte sur tout prescrit dogmatique. En aucune façon la laïcité ne saurait subordonner ce principe essentiel qu'est la liberté de chacun à poser les choix concernant sa propre vie à une doctrine liée à une croyance qui ne doit s'adresser qu'à ses adeptes. Hélas, certains clergés ont pris l'habitude de décider de ce qui est bon pour la société tout entière, à l'aune des règles morales qu'ils imposent à leurs ouailles. La pression morale qui en résulte pousse certaines familles ou candidats à la fondation d'une famille «différente» à faire profil bas, à agir comme des clandestins et à ressasser

Pression morale

La laïcité, dans sa quête de l'émancipation de l'individu, plaide évidemment pour la liberté de chacun à choisir le type de famille qui lui convient. Ce n'est pas s'opposer aux religions que

une marginalité qui ne devrait plus avoir cours depuis longtemps.

Pour le CAL, publier cet ouvrage sert donc aussi à rassurer tous ceux-là dans leur choix. Il importe de donner une voix à ceux que l'on n'entend pas. Il n'est pas question d'abandonner nos idéaux laïques aux promoteurs d'un nouvel ordre moral, quels qu'ils soient. Replaçant l'évolution de la «cellule de base de la société» dans un contexte historique, juridique et sociologique, avec notamment la mutation des structures familiales et l'évolution progressiste du droit familial, cet ouvrage dénonce les discriminations et inégalités qui ont cours au sein même des familles et dont les femmes restent les principales victimes.

Des auteurs de haut vol

En feuilletant *Familles, qui êtes-vous?*, on découvrira des contributions d'auteurs certes triés sur le volet, sans qu'ils soient nécessairement des militants laïques encartés ou simplement pratiquants. Par exemple, le texte sur les mutations familiales est dû à la plume de Delphine Chabbert, de la Ligue des familles. Une avocate très en vue sur les questions de famille, Nicole Gallus, fait le point sur la législation en cours. Côté politiques, nous sommes ravis d'avoir pu compter sur les contributions de Viviane Teitelbaum (MR, présidente du Lobby européen des femmes) qui plaide pour une sécurité sociale plus forte et plus juste grâce à l'individualisation des droits sociaux tandis qu'Olga Zrihen (PS) nourrit une réflexion sur le fait que la famille, quelle qu'elle soit, constitue le dernier



rempart contre la précarité. On ne présente plus Jean-Jacques Amy, compagnon de route de feu Willy Peers, qui planche sur le contrôle des naissances et le droit d'avoir des enfants quand et si on veut. *Familles, qui êtes-vous?* règle une fois pour toutes le compte de la «théorie du genre», aussi célèbre qu'inexistante, au travers des textes de Françoise Claude et Sylvie Lausberg. Nous prenons de la hauteur avec la contribution de Nathalie Rubel, professeure de philosophie à Douai (France), qui se lance dans une ambitieuse critique du dogme familialiste. Françoise Goffinet, de l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes, nous entretient des familles d'accueil et Julie Papazoglou, du CAL, des questions d'adoption. Un chapitre impor-

tant est consacré à l'ÉVRAS, sous les signatures de Katty Renard (ULB) et Pascal Graulus (ULB aussi), tous deux très engagés dans les centres de planning familial, sans oublier Sylvie Lausberg, du CAL. Enfin, Thierry Delaval, sociologue et ancien président d'Arc-en-ciel Wallonie, et Martine Gross, ingénierie en recherches au CNRS, abordent la délicate question des familles homoparentales.

Oui, il y a bien différentes sortes de familles qui, toutes, en revendent le nom. Avec raison et l'envie de le faire au grand jour, sans subir le poids du regard oblique de ceux pour qui la norme édictée par la tradition a valeur de modèle définitif et de caution morale.

Publier cet ouvrage est un devoir

Comme l'écrit Henri Bartholomeeusen dans la préface, «*au nom de l'égalité de tous les citoyens et des droits individuels,*

au nom de la liberté de chacun à choisir comment il ou elle veut vivre, au nom du droit au bonheur ici et maintenant, le mouvement laïque se doit de faire valoir que personne n'a le monopole d'une définition de la famille ou du choix de vie des personnes. Le regard que pose la laïcité sur la famille se fonde essentiellement sur la prise en compte des choix libres de chacun, sur le droit à jouir de la vie et sur un projet de famille épanouissant pour tous les membres qui la composent. [...] Publier cet ouvrage nous semble un devoir parce qu'il s'inscrit dans la logique d'une société dont nous entendons être acteurs. Dans sa construction d'une société juste et équitable, la laïcité s'érige en fer de lance de la défense des libertés fondamentales, de la santé publique et des principes démocratiques. Tel est le sens de cette publication qui, nous l'espérons, apporte sa pierre à l'édification d'une humanité autonome, responsable et animée par la liberté de conscience.»

Les homosexuels ne fonderont jamais une «famille conventionnelle». En quoi une famille homoparentale menace-t-elle l'existence de la formule «papa-maman-enfant»?



© Uwe Anspach/DPA/AFP

Réfugiés: actions laïques à Charleroi

Afin de mettre en pratique les idéaux qu'il défend, le CAL/Charleroi, avec l'aide d'autres acteurs socioculturels de la région, a décidé d'organiser une grande collecte à destination des réfugiés qui rejoignent actuellement notre pays. L'objectif poursuivi est d'apporter une aide concrète afin de pouvoir mieux penser les actions futures au regard des réalités vécues par ces personnes démunies.

Par Philippe Luckx
Directeur adjoint du CAL/Charleroi

Charleroi, ce n'est un secret pour personne, est une ville qui a souffert. Ancien bassin sidérurgique, le Pays Noir est, et restera encore, pendant les prochaines décennies, un endroit où se réunissent souffrances culturelles, sociales et financières. En tant que régionale du Centre d'Action Laïque, notre préoccupation première a toujours été de travailler en réponse aux réalités vécues par les personnes résidant sur notre territoire. Pour ce faire, en développant notre action dite d'«assistance morale», depuis toujours, nous nous sommes donnés pour mission de venir en aide aux plus désœuvrées. Également, en prenant en considération la réalité carolo – celle d'une ville qui s'est construite sur l'intégration d'un grand nombre de personnes directement issues de l'immigration–, nous avons toujours eu à nous positionner en soutien aux individus et en opposition aux préjugés. Par de nombreux cycles d'activités, au travers de partenariats, en allant à la rencontre des publics les plus

fragilisés et en organisant des événements culturels, des rencontres ou des expositions, sans cesse, nous tentons de déconstruire les idées préconçues qui, aujourd'hui encore, sont véhiculées à l'égard de celles et ceux qui – malgré le fait qu'ils et elles vivent sur le territoire belge – sont nés ailleurs. Par-delà ces actions et ces rencontres, en nous soustrayant aux valeurs qui ont donné vie à notre mouvement, ce qui nous motive à continuer à agir de la sorte, c'est notre croyance en l'importance et en l'universalité des droits de l'homme.

Alors que les nobles révoltes et les inquiétantes déclarations de guerre, plutôt que d'aboutir à des démocraties, donnent malheureusement naissance à des tyrannies religieuses, le Moyen-Orient subit actuellement une crise humanitaire d'une ampleur telle qu'elle exacerbe l'individualisme et le racisme occidental. Des candidats réfugiés se présentent aux portes de l'Europe et tentent, malgré les obstacles présents

sur leur chemin, de trouver assistance dans nos pays récalcitrants. Des barrières se dressent, des murs se construisent, les mentalités se durcissent et, pendant ce temps-là, des gens souffrent et meurent alors que l'humanisme, hélas, s'efface au profit de l'égoïsme.

Des actions pour donner du sens aux valeurs

Face à cette situation, riches des actions que nous avions déjà menées par le passé, porteurs des idéaux qui découlent de notre adhésion aux droits de l'homme, défenseurs de l'humanisme et fervents opposants au racisme et aux préjugés stériles, nous avons décidé de nous mobiliser pour apporter une aide concrète à ces personnes qui fuient la barbarie. Le mouvement laïque n'est pas connu pour ses aptitudes à faire preuve de «charité», mais en atten-

dant de pouvoir mettre en place des interpellations politiques, avec l'aide et le soutien de nombreuses autres institutions hainuyères, nous avons lancé une grande collecte à destination des centres qui accueillent les réfugiés. Vêtements, nourriture, livres, jouets... nous récoltons tout ce que les citoyens de nos régions acceptent de nous transmettre et, ensuite, en concertation avec Fédaïs et la Croix-Rouge, nous redistribuons le tout en fonction des besoins des uns et des autres.

La laïcité, symbole du rationalisme et de la pensée éclairée, s'emploie quotidiennement à encourager le débat en menant des actions dont l'objectif premier est d'éveiller les consciences. Nous nous inscrivons dans cette vision, relativement idéaliste, selon laquelle il suffirait que le peuple pense pour qu'il découvre les bienfaits de l'humanisme. Nous chéris-

sons l'idée d'une éducation qui poserait les bases par lesquelles nous parviendrions à vivre et agir ensemble dans une société égalitaire et solidaire où chacun se sentirait libre d'être ce qu'il est. Or, les idéaux n'acquièrent leur pertinence que dans la mesure où ils sont mis en pratique. À quoi ressemblerait un mouvement qui défend les droits de l'homme s'il ne vient pas en aide à ceux qui en ont besoin? Que penserait-on d'une structure qui se prétend solidaire si, de solidarité, elle ne parvient pas à se montrer capable? Quelle image renverraient nos idéaux si, nous-mêmes, nous n'avions pas les moyens de les mettre en œuvre?

Penser pour mieux agir, agir pour mieux penser

Par ailleurs, toute pensée se doit d'être structurée si on a l'ambition de la considérer comme étant le reflet d'une réalité quelconque. Le souci des penseurs, c'est qu'ils ont cette fâcheuse tendance, comme Zarathoustra qui rejoint sa montagne en réalisant qu'il n'arrive pas à communiquer avec ses semblables, à

À quoi ressemblerait un mouvement qui défend les droits de l'homme s'il ne vient pas en aide à ceux qui en ont besoin?

évoluer dans des sphères trop éloignées des réalités quotidiennes qu'ils essayent d'appréhender. Pouvoir objectiver ses idéaux pour parvenir à en démontrer la véracité en ayant recours à des arguments les plus objectifs possible n'est pas suffisant que pour faire en sorte qu'ils soient entendus et portés par l'ensemble des citoyens qui composent une société. Il ne suffit pas de penser si on veut être acteurs de changement. Il est nécessaire d'agir si on veut montrer que les idées peuvent s'incarner, et ce, même s'il est indispensable de réfléchir aux actions qui sont menées afin qu'elles rencontrent les préoccupations des personnes auxquelles elles s'adressent.



© CAL/Charleroi

Photo prise au sein du centre de stockage de la plateforme Refugees Welcome, le 15 octobre 2015.

Mons: une assistance psychologique pour les réfugiés

Mis en place par le Relais de Mons de Picardie Laïque en 2010, le service Séma-phore propose d'apporter un soutien psychologique aux demandeurs d'asile et aux réfugiés marqués par la guerre et l'exil via une consultation spécialisée en psychothérapie interculturelle. Les dimensions culturelle et linguistique des patients sont prises en compte dans l'accompagnement proposé, et les entretiens peuvent être complétés par la présence d'un interprète. Cette consultation est assurée par trois psychologues cliniciennes et deux intervenants sociaux, tous psychothérapeutes et formés à la clinique interculturelle. (ad)

Service Séma-phore, consultation spécialisée en clinique de l'exil (sur rendez-vous)
Renseignements: Jennifer Nicaise, 065 84 73 22

Pour la dépénalisation totale de l'avortement

Dans deux de nos précédentes éditions (n°428 et n°438), nous avons entamé le débat sur la sortie de l'IVG du Code pénal.

Le mouvement laïque vient de publier une brochure qui fait le point sur la criminalisation de l'avortement, ses conséquences et la nécessité d'une dépénalisation totale.

Par Sylvie Lausberg
Cellule «Étude et stratégie» du CAL

Le CAL estime que le moment est venu d'embrayer sur la lancée de nos voisins, la France et le Luxembourg, même si certains jugent la situation sur le terrain satisfaisante alors que d'autres estiment que les attaques indirectes qui se font jour en Belgique sont peu propices à remettre l'ouvrage sur le métier. En effet, en France, malgré les manifestants anti-mariage gay qui sont aussi des anti-avortement, l'équipe au pouvoir mène depuis des mois une politique résolument volontariste ; elle a totalement dépénalisé l'avortement, supprimé par exemple la notion d'état de détresse et mis en ligne un numéro vert gratuit pour aider concrètement les femmes confrontées à une grossesse non désirée et les renvoyer vers les centres. C'est également le cas d'un autre voisin, le Luxembourg qui, fin 2014, a voté la sortie de l'avortement du Code pénal. Dans ce contexte, l'attitude de la Belgique, au cœur des institutions européennes, revêt une dimension particulière et pourrait, selon l'évolution du dossier, déli-

vrer un message clair et conforme à l'idéal démocratique et aux politiques d'égalité européens. D'autant que de récents événements témoignent de l'urgence de remobiliser, en Europe, les défenseurs des droits sexuels et reproductifs.

Sabotage et manifestations anti-IVG au sein du Parlement européen

Depuis la rentrée de septembre, le Parlement européen est le lieu d'attaques directes menées par des groupes anti-avortement ; des attaques d'une ampleur et d'une agressivité qui tranchent avec la précédente politique de manœuvres dilatoires. Le 22 septembre dernier, les extrémistes du mouvement *pro-life* mais aussi plusieurs eurodéputés PPE et ECR¹ ont fait interrompre une conférence sur les droits reproductifs et la contraception. Après 30 minutes de manifestation au sein du Parlement européen aux cris de « Vous tuez des bébés ! Vous découpez les



© Live Action

L'égérie US anti-IVG Lila Rose et sa comparse Jackie Stollar se rendent, déguisées en femmes enceintes cherchant du secours, dans un centre de planning familial qu'elles vont piéger avec des questions orientées et une caméra cachée.

enfants ! », les services de sécurité ont dû intervenir.

Les actions de déstabilisation orchestrées par les conservateurs radicaux se sont, de fait, multipliées et le combat au Parlement européen s'est clairement intensifié, comme en témoigne l'eurodéputée Marie Arena : « Nous assistons à une réelle escalade. Ce phénomène est très inquiétant, particulièrement quand des eurodéputés se mettent à saboter des travaux parlementaires ou qu'ils demandent l'interdiction des accréditations jusqu'ici accordées à des organisations telles que Le planning familial. La réception, le 15 octobre, à l'invitation des ultraconservateurs, de la sulfureuse Lila Rose, égérie américaine

contre l'avortement, n'est qu'une étape supplémentaire dans ce combat où les droits des femmes sont en danger».

Sortir de l'immobilisme

En Belgique, si la loi n'est pas remise en cause ouvertement par les formations politiques, les risques de revenir sur l'accès à l'avortement pour toutes les femmes sont devenus réels. Le CAL a déjà mis en garde contre l'attribution d'un statut au fœtus. Sur le terrain, depuis quelques années, les groupes de pression anti-IVG prennent de plus en plus de place dans l'espace public et dans les médias et sont mis désormais sur le même plan que les professionnels de la santé,

¹ Parti populaire européen et European Conservatives and Reformists Group.

alors qu'il s'agit de lobbys intégristes. L'exemple le plus frappant est celui de l'Institut dit européen de bioéthique (IEB) qui est toujours invité dans la presse alors qu'il n'a rien d'europeen, et qu'il a été initié par un groupe de catholiques réactionnaires.

Contrer les entraves et les attaques

Ces éléments qui peuvent paraître disparates et sans grande importance ont pourtant des conséquences, car l'ambiance générale est au relativisme mou. On a vu par exemple, en juin 2012, le Conseil de la jeunesse, phagocyté par des anti-IVG, relayer des sous-entendus infondés quant au respect de la loi sur l'IVG par les médecins et les centres de planning en Belgique. Cette année, pour les 25 ans de la loi, les médias posaient candidement cette question: «L'avortement, un acquis pour toutes?». Une question choquante quand on sait que, bien évidemment, l'IVG se fait toujours à la demande de la femme enceinte. Le pas suivant, franchi par certaines associations anti-IVG, est de prétendre que les professionnels de planning influencent les femmes pour les décider à avorter. Dans des instances aussi stratégiques que le Conseil consultatif de bioéthique, les mêmes discours sont tenus par d'éminents professeurs, comme Michel Dupuis qui, invité à s'exprimer à la RTBF, parlait carrément de «*banalisation de l'avortement*» et de «*fœticide*»! Ce qui, en droit, est une aberration, mais est utilisé à dessein pour inscrire à nouveau l'avorte-

ment dans la catégorie des crimes. Voilà pourquoi il nous faut réaffirmer que l'IVG n'est pas un crime.

En Europe, l'année dernière, la marche arrière de l'Espagne a été contrée grâce à une mobilisation sans précédent, mais le gouvernement a quand même reculé sur l'accès à l'IVG pour les mineures. En Italie, 80% des médecins refusent de pratiquer un avortement pour raison de conscience. En Hongrie, depuis la nouvelle constitution en 2012, le fœtus est protégé, ce qui empêche tout avortement, pourtant légalisé. Les attaques prennent différentes formes, jusqu'à donner, en Bavière par exemple, des primes d'assurance aux femmes qui attestent par écrit qu'elles n'avorteront jamais.

Alors oui, il nous faut aujourd'hui réaffirmer les droits des femmes –et des hommes– à planifier les grossesses, à décider de leur vie et du nombre de leurs enfants. Comme à la fin des années 70, il est grand temps de se remobiliser et de dire non à ceux qui, petit à petit, grignotent nos acquis et s'insinuent dans les consciences pour faire reculer l'acceptation de l'IVG. Pour que l'avortement soit réellement reconnu comme un droit, le sortir du Code pénal est redevenu une nécessité. 



À télécharger sur www.laicite.be
Brochure «L'avortement hors du Code pénal»

À revoir sur www.libresensemble.be
Émission TV «Avortement: le combat continue» avec Sylvie Lausberg et Isabelle Bombois

Présentation: Catherine Haxhe

À paraître ce mois-ci
Dossier pédagogique «Droit à l'avortement en Belgique. État des lieux 2015»



© Arthur Widak/Nurphoto

La 3^e Marche pour le choix s'est tenue le 27 septembre dernier à Dublin. Choix emblématique...



18 Pèlerins d'Europe, qui êtes-vous?

22 Une colombe et un brin de jasmin

25 Turquie: à l'école des bons petits musulmans

Pèlerins d'Europe, qui êtes-vous ?

Les églises sont vides, l'air est connu. Mais quelles leçons tirer des pèlerinages qui sillonnent l'Europe ?

Par Pascal Martin
Journaliste

Il fut un temps où le pèlerinage aux sanctuaires de Beauraing tournait à plein régime. Les bus s'y arrêtaient par dizaines, l'hôtel local était bourré à craquer et, de la voie ferrée, on pouvait voir des centaines de cierges crever l'obscurité de leurs flammèches les soirs d'été. À quelques pas de là, l'Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur prospérait allègrement, au grand dam de l'athénée voisin.

Si on parle ici de Beauraing, c'est parce que le 27 septembre dernier, une bénédiction pas comme les autres y a allumé un début de polémique. L'Église a placé ce jour-là sous la protection de Dieu les... tablettes et les smartphones. Après tout, elle accorde bien sa bénédiction au bétail, aux maisons, aux animaux de compagnie, aux voitures, etc. Informatique et téléphonie numérique constituant des objets incontournables de notre époque, l'occasion était belle pour elle de se projeter vers une certaine modernité. Trois à quatre cents personnes étaient présentes.

Les critiques ont fusé. Pour résumer: les églises seraient-elles vides au point

de pousser la religion catholique à se rappeler de la sorte à l'attention de ses «déserteurs»? Aujourd'hui, un GSM vous accompagne plus sûrement qu'autrefois un missel. Chaque pèlerin est connecté, et pas qu'à Dieu. Beauraing et son pèlerinage ne sont qu'une manière anecdotique d'entrer dans le vif du sujet. La question fondamentale, c'est: l'office ne faisant plus recette, ce genre de bénédictions et –de manière plus large– les pèlerinages et leurs différentes manifestations/attractions ne représentent-ils pas l'opportunité de mesurer une foi qui, loin d'avoir disparu, s'exprimerait en réalité d'une autre façon?

300 millions de voyageurs religieux

En 2011, une association nommée Spirit-Tours indiquait ainsi que le tourisme spirituel et religieux était en pleine croissance. Elle évoquait «une tendance internationale». Plus objectivement, l'Organisation mondiale du tourisme –une institution des Nations unies– estime à 300 millions le nombre de voyageurs «religieux» à travers le monde. Plus de 50% d'entre eux sont de confession catholique.



© L'Avenir

La vierge de Jalhay qui fit courir les foules en mars 2014 n'était qu'un plâtre recouvert de peinture phosphorescente...

Un coup d'œil sur les chiffres de la fréquentation du pèlerinage de Lourdes permet de mieux appréhender le phénomène. Depuis 2000, environ 6 millions de fidèles y répondent présents chaque année, à l'exception notoire de 2008 où ils étaient plus de 9 millions. C'était à l'occasion du 150^e anniversaire des apparitions de la Vierge. Depuis la guerre, la fréquentation des sanctuaires pyrénéens n'a cessé de progresser. En 1958, à l'occasion du centième anniversaire des apparitions, Lourdes avait accueilli 4 900 000 fidèles. Un record pour l'époque. Aujourd'hui, ils sont environ 20% de plus. Cela voudrait-il dire que la foi catholique en net retrait dans la pratique quotidienne retrouve des forces en certaines circonstances?

La lecture de ces chiffres doit en réalité s'accompagner de la prise en compte d'une série de facteurs exogènes, parmi lesquels la mobilité. En 1950, la voiture était encore un luxe et les low-cost n'existaient pas. Les deux ou trois millions de personnes qui faisaient annuellement le déplacement vers Lourdes devaient accomplir un périple autrement fatigant et onéreux que de nos jours. La dévotion n'est pas qu'une question de statistiques.

Pèlerins ou touristes?

Et puis, il y a l'intention. Voyager avec des lieux sacrés pour destination ne suffit pas à vous transformer en pèlerin. En 1992, le théologien Bernard Rous-

sel écrivait que «*le pèlerinage est un chemin vers le Moi profond, vers quelque chose, vers quelque lieu, vers quelqu'un qui nous aide à retrouver le sens de notre expérience vitale, à en retrouver le sens [...] Pour qu'une visite puisse être considérée comme pèlerinage, il faut qu'elle soit faite dans une intention dévoteuse*».

D'où, à nouveau, les précautions qui s'imposent lorsqu'il s'agit de «mesurer» le degré d'implication spirituelle des touristes religieux. L'authenticité de l'intention va de pair avec le sacré.

Le succès de certains pèlerinages mis à part, les observateurs de l'Église font encore valoir que ses difficultés actuelles n'ont pas empêché ces dernières années de vastes proclamations de foi et de soutien. Ce fut le cas par exemple en Pologne autour de Jean-Paul II. C'est régulièrement le cas avec les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), François réussissant à attirer la bagatelle de 3 700 000 personnes lors de la dernière édition de Rio de Janeiro. Les médias encore rappellent pour leur part, de temps à autre, qu'il existe une foi spontanée («irrépressible») à la recherche de «miracles», comme ce fut le cas à Jalhay en 2014. Celle-ci serait omniprésente et n'aurait pas besoin d'une église et d'un office pour s'exprimer.

Authentique ou non, l'intention qui amène le visiteur en des lieux sacrés peut être propice à son évangélisation. Certains auteurs ont énoncé la marche à suivre pour transformer l'aubaine représentée par un tourisme même non pieux en un «prosélytisme doux». Ce conseil, par exemple: «*Transformer le touriste en visiteur, c'est-à-dire*

une personne dotée d'un minimum d'approfondissement culturel, d'attention respectueuse et de jouissance spirituelle [...] rendre la vitalité religieuse et l'importance spirituelle aux cathédrales réduites à des temps de l'art inexpressifs et laïques, vidés de tout contenu lié à la foi...» Bigre.

À nouveau, où est la véritable dévotion? Où est l'authenticité? La manière dont l'Église se démène aujourd'hui pour «créer l'événement» —de la bénédiction des tablettes et smartphones à la promotion de pèlerinages proches ou lointains— s'accompagne fatallement d'un business digne des pharisiens. Tour-opérateurs, vendeurs de souvenirs prétendument bénis, industrie hôtelière de piètre niveau... le portefeuille est le boulet de l'âme. Il importe donc de faire le distinguo. Dans l'émission «*Un jour, un destin*» diffusée en septembre dernier et consacrée à Michel Serrault, Jean-Pierre Mocky rejetait ainsi toute intention d'avoir voulu moquer la foi des pèlerins avec son film *Le Miraculé*. Sa cible, c'était «*ces marchands du temple*».

France, Pologne, Belgique, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, etc. Les pèlerinages qui s'offrent aux catholiques ont encore de beaux jours devant eux. Il reste à savoir si, lorsqu'il pénètre dans l'abbaye de Cluny, le visiteur n'est qu'un curieux, un érudit à la recherche de racines civilisationnelles ou un être en quête de sens. D'un certain sens. La caricature n'est jamais loin du propos. 



Une colombe et un brin de jasmin

Le prix Nobel de la Paix a été décerné, le 9 octobre dernier, au quartet tunisien qui regroupe la Ligue tunisienne des droits de l'homme, l'Ordre des avocats, l'Union générale des travailleurs tunisiens et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat « pour sa contribution décisive à la construction d'une démocratie pluraliste en Tunisie ». Découvrons le dessous des cartes d'une consécration internationale en manque de crédibilité.

Par Aïcha Ayari
Journaliste

Sans aucun doute, la prestigieuse récompense qu'est le prix Nobel de la paix rend hommage à la société civile tunisienne, dans son ensemble, pour son rôle d'acteur du changement et salue tous les efforts consentis pour construire une vraie démocratie. Pourtant face à cette illustre reconnaissance, les Tunisiens ne semblent pas particulièrement emballés. Quelques éléments de réponse.

Entre indifférence et fierté

D'abord, cet accueil mitigé s'explique, en partie, par la perception même que les Tunisiens se font du consensus national, fruit du dialogue national. On se souvient qu'en 2013, Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi étaient assassinés, plongeant le pays dans une grave crise politique. Dans tout le pays, se succèdent alors des manifestations appelant à la démission du gouvernement et de l'Assemblée nationale constituante (ANC). C'est dans ce contexte que le

Quartet voit le jour et, qu'à travers la voie du dialogue national, dernier joker pour sortir le pays de la crise, des discussions sont engagées entre les différentes parties concernées. Finalement, après des semaines de débat, une feuille de route, prévoyant la formation d'un «gouvernement de technocrates» et l'adoption de la nouvelle Constitution, est signée.

Seulement voilà, d'après Hèla Yousfi¹, le consensus issu de ce dialogue a été perçu comme un «consensus de classe (patronat et salariés) qui s'est fait aux dépens des chômeurs et des laissés pour compte et qui a permis à l'ancienne élite issue du Rassemblement constitutionnel démocratique [RCD, le parti politique de Ben Ali officiellement dissout, NDLR] et à la nouvelle élite islamiste issue des urnes de réaliser un compromis politique. La suite de ce processus, c'est aussi le partage du pouvoir actuel entre Ennahda et Nidaa Tounes, représentant l'ancien régime, qui s'est fait au

détriment des questions sociales et économiques qui étaient pourtant à l'origine de la révolution». À ce propos, nombreux sont ceux qui considèrent que l'alliance actuelle entre Nidaa Tounes et les islamistes d'Ennahda est le pire scénario pour le processus démocratique.

De plus, face à la situation actuelle du pays, l'attribution de ce prix Nobel tombe presque comme un cheveu dans la soupe. En effet, l'actuel gouvernement enchaîne les mesures anticonstitutionnelles: la loi contre le terrorisme qui limite les libertés individuelles et collectives, la loi sur la réconciliation économique qui prévoit d'amnistier toute personne impliquée dans des affaires de corruption sous l'ancien régime de Ben Ali et l'immixtion du président Béji Caïd Essebsi (BCE) dans des affaires qui ne relèvent pas de ses prérogatives².

Quartet ou plutôt quintette, voire sextette ?

Comme il faut «rendre à César ce qui appartient à César», notons que les oubliés de ce Prix Nobel sont les députés de l'ANC qui, en dépit d'importantes divisions et des fréquentes tentatives de déstabilisation, ont offert à la Tunisie une nouvelle constitution. Donc, ce sont davantage les heures interminables de débats houleux et contradictoires au sein de l'ANC, sur des questions telles que la charia, le statut des femmes ou la séparation des pouvoirs constitutionnels, que le «dialogue national» qui ont permis de trouver un consensus national.

Alors à ce quartet, il aurait peut-être été juste et légitime d'ajouter un cinquième membre, voire un sixième: l'ANC et les jeunes décédés, particu-

² Au cours d'une émission TV, BCE «a désavoué son ministre de la Justice qui plaidait pour une dépénalisation de l'homosexualité».



La mobilisation citoyenne est-elle le «vrai» prix Nobel gagné par la Turquie?

¹ Hèla Yousfi est maîtresse de conférences (Université Paris-Dauphine) et auteure de *L'UGTT, une passion tunisienne. Enquête sur les syndicalistes en révolution 2011-2014*, Sfax, Med Ali/IRMC, 2015, 254 p.

Malgré tout, cette consécration, qui sape le moral des détracteurs de la Tunisie, retentit comme un encouragement à la poursuite de l'expérience démocratique.

lièrement, au cours de la période hivernale 2010-2011! À qui la faute? En tout cas, moins au comité norvégien qu'au comité de rédaction tunisien qui a déposé la candidature. En attendant, on peut déjà remercier le président de BCE pour sa lettre de soutien adressée au jury du Nobel³.

Un prix formaté

Par ailleurs, cette récompense porte les couleurs d'une vision européocentrale de ce que devrait être la démocratie dans les pays arabes. Force est de constater que cette démocratie à l'europeenne a, trop souvent, perdu ses nobles couleurs, mettant de côté les droits de l'homme en faveur de la stabilité sécuritaire, du soutien à la lutte contre l'immigration clandestine et le terrorisme ainsi que des politiques commerciales fortement déséquilibrées. D'ailleurs, il n'y a pas si longtemps, l'Union européenne considérait l'ancien président Ben Ali

comme l'un de ses seuls amis démocrates du monde arabe, car seul importait le jeu des alliances. Il faut donc relativiser la portée de ce prix.

Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain!

Certes, il est à craindre une récupération par l'élite politique et économique à la faveur d'une consolidation de la frange autoritaire du régime. En ces termes, ce prix passe pour un chèque en blanc. Malgré tout, cette consécration, qui sape le moral des détracteurs de la Tunisie, retentit comme un encouragement à la poursuite de l'expérience démocratique. Surtout, au moment où le pays est traversé par deux courants: une tendance à la démocratisation face à une autre qui plaide pour la résilience autoritaire (Ennada et Nidaa Tounes). À terme, le retour en force des réseaux du RCD, l'absence de réforme du système de sécurité et l'arbitraire des services policiers et des lois, aux yeux desquels la nouvelle constitution n'existe pas, risquent sérieusement de nuire au processus de construction démocratique. L'idéal serait donc que ce prix Nobel soit un tremplin pour redynamiser la mobilisation des acteurs de la société civile et une ressource de contestation contre le retour de tout consensus autoritaire. 

3 «Tunisie: Lettre de BCE aux membres du Nobel de la paix en janvier 2015», mis en ligne le 10 octobre 2015, sur www.gnet.tn.

Turquie: à l'école des bons petits musulmans

« La République de Turquie est un État de droit démocratique, laïque et social, respectueuse des droits de l'homme. »¹ Difficile de trouver quelqu'un qui oserait encore affirmer cela aujourd'hui alors que le pays a pris un tournant antidémocratique et islamique. Car depuis le coup d'État de 1980, l'islam s'immisce dans le système éducatif turc.

Par Onur Erem
Journaliste

La junte turque a commencé par amender la Constitution, en 1983, en y ajoutant un article qui oblige « *l'enseignement de la culture religieuse et de la morale* » dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire. Malgré son intitulé, il s'agit en fait d'un cours de religion sunnite dispensé par des diplômés de la faculté de théologie. Des enfants de 10 ans doivent ainsi mémoriser des versets du Coran en langue arabe et prier en classe. L'État se justifie en affirmant que de nombreuses religions sont abordées dans ce cours. En réalité, seul un petit chapitre est consacré aux autres religions et sectes, à raison d'une demi-heure par an.

Même pour les athées, ce cours est obligatoire. Il est théoriquement possible de demander une exemption, mais la loi n'accorde cette possibilité qu'aux chrétiens et aux juifs. Comment l'État connaît-il votre religion? En la mentionnant sur la carte d'identité: l'islam, par défaut, sauf si vous êtes né dans une famille chrétienne ou juive. Il est

facile, mais risqué, de faire supprimer cette mention, car vous vous exposez à une discrimination, en particulier si vous travaillez pour l'État. La Cour européenne des droits de l'homme a récemment estimé que ces cours obligatoires et la mention automatique de la religion sur la carte d'identité étaient contraires aux droits de l'homme, mais le gouvernement a refusé de se conformer à cet arrêt.

Prolifération des lycées religieux

L'introduction de cours de religion obligatoire n'a pas été le seul changement. La Turquie connaît actuellement une explosion du nombre de lycées Imam Hatip, des écoles professionnelles formant traditionnellement les imams des mosquées. Elles constituent à présent un système d'écoles parallèles dans lequel de nombreux cours traditionnels sont remplacés par des cours de religion islamique. En 1975, il y avait 100 lycées Imam Hatip; en 1991, 780 et aujourd'hui, on en compte 2 074.

1 Extrait de l'article 2 de la Constitution turque de 1982.

En levant l'interdiction du port du voile dans les universités, Recep Tayyip Erdogan a ouvert la voie à une islamisation implacable des instances éducatives turques.



© Aden Altan/AFP

Lors de l'arrivée de l'AKP² au pouvoir en 2002, 64 534 lycéens fréquentaient ces établissements. Ils sont aujourd'hui 450 969.

La multiplication des lycées Imam Hatip a été possible grâce à la transformation des établissements secondaires classiques, à tel point qu'aujourd'hui on ne trouve plus aucun lycée non religieux dans certains districts d'Istanbul. Les parents sont donc contraints d'inscrire leurs enfants dans ces établissements ou de payer les frais de scolarité d'une école privée. Cem Sarıkaya, 15 ans, fils d'un couple athée d'origine alevi, n'avait pas obtenu d'assez bonnes notes au test d'évaluation national et ses points ne lui donnaient accès qu'aux lycées locaux – tous des Imam Hatip. Ses parents, qui ne pouvaient pas l'inscrire dans une école privée, ont donc décidé de l'en-

voyer dans un lycée public de la ville d'Eskisehir, située à 320 km du domicile familial. «*Mais aujourd'hui, nous avons appris que dans ce lycée aussi, il était obligatoire de choisir toutes les options de religion. Il suit à présent quatre cours de religion!*», explique son père, Selami Sarıkaya, 41 ans. Forcer les élèves à suivre ces cours, en ne proposant que des options en rapport avec la religion, est désormais une pratique courante.

Une islamisation du système éducatif de plus en plus forte

C'est l'année dernière, après un Conseil national de l'éducation très controversé, que la plus importante série de mesures d'islamisation a été prise. Ce conseil se compose de syndicats d'enseignants, de fonctionnaires, de recteurs, de membres de la société civile, etc. Un pluralisme

de façade puisqu'en effet, le président Erdogan nomme tous les recteurs et que la quasi-totalité des fonctionnaires occupant des postes clés sont remplacés par des fonctionnaires pro-AKP. Seul un syndicat d'enseignants, Eğitim Sen, tente de résister à l'islamisation. Une série de décisions ont été prises en décembre 2014 lors de la réunion du conseil: cours de religion obligatoires au 1^{er}, 2^e et 3^e degré de l'enseignement primaire, jusqu'ici exempté de cette obligation en raison du jeune âge des élèves; enseignement des «valeurs» dès l'enseignement maternel, l'idée étant d'expliquer à des enfants de 36 à 72 mois ce que sont le paradis et l'enfer, Dieu et l'amour de Dieu; histoires servant à illustrer les leçons en maternelle tirées de la culture islamique; célébration de la semaine de la naissance de Mohammed dans toutes les écoles; suppression dans les programmes scolaires des cours consacrés aux droits de l'homme, à la citoyenneté et à la démocratie, et multiplication par deux des périodes de cours de religion. Imaginez-vous un enfant de 3 ans qui suit des cours de religion enseignés par l'État!

L'islamisation ne se limite pas aux décisions prises par le conseil, elle se met en place à travers différents changements insidieux à tous les niveaux: les professeurs de biologie, par exemple, ne sont plus autorisés à enseigner l'évolution. La grande majorité (jusqu'à 90 % dans certaines villes) des nouveaux directeurs d'école sont nommés parmi les membres d'un syndicat d'enseignants islamistes, Eğitim Bir Sen, qui représente moins d'un tiers de tous les enseignants. Ce syndicat est soutenu par le gouvernement AKP et le nombre de ses membres

Aujourd'hui, on ne trouve plus aucun lycée non religieux dans certains districts d'Istanbul.

a été multiplié par 20, passant de 18 000 en 2003 à 340 000 en 2015 et devenant ainsi le premier syndicat d'enseignants, alors que tous les autres n'ont pas bougé.

La goutte qui fait déborder le vase

Les décisions du conseil se sont heurtées à de vives protestations du public et ont entraîné un boycott national de l'enseignement au cours du semestre dernier. Du jamais vu depuis plusieurs décennies. Le slogan? «Éducation laïque et scientifique». La coalition de nombreux syndicats et partis politiques qui a soutenu ce boycott a déclaré que les manifestations se multiplieraient au cours du prochain semestre si le gouvernement ne faisait pas marche arrière. Ce qu'il n'a pas fait. Les 13 années de gouvernement de l'AKP ont à ce point engagé le système éducatif sur la voie de l'islamisation que l'éducation a été l'un des cinq obstacles à la formation d'une coalition entre l'AKP et le CHP, social-démocrate, principal parti de l'opposition. Après les élections législatives du 7 juin et du 1^{er} novembre, difficile de savoir dans quelle mesure l'issue du dernier scrutin influencera l'avenir de l'éducation. Mais les citoyens sont organisés et prêts à descendre dans la rue si le gouvernement ne revient pas sur sa décision. 

² Parti de la justice et du développement.

Bigre, on migre!



On ne parle plus que de ça: la «question» des migrants. Il y a de quoi se questionner, en effet. D'abord sur les réactions de notre société face à ce phénomène. Celles du «bon peuple». Celles du gouvernement et des services publics. Celles qui relèvent de la bonne conscience, de la charité ou de la solidarité.

Questionnements toujours, la sémantique des mots. Qui sont les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les immigrés ?

Ensuite, quelles en sont les causes ? Avons-nous une responsabilité dans l'origine du mouvement migratoire ? Et enfin: quelles solutions apporter, à court, moyen et long terme ?

Le dossier qui suit n'a pas la prétention de répondre à toutes ces interrogations. Tout au plus propose-t-il des pistes de réflexion de nature à permettre au lecteur d'en sortir peut-être un peu plus instruit. Libre examen, quand tu nous tiens...

Yves Kengen
Rédacteur en chef

La laïcité face à l'arrivée des réfugiés: une position sans ambiguïté

Proposer un dossier sur la question des migrants est une chose. En justifier le contenu par une position de principe claire en est une autre. Pour nous, les deux ne sauraient être dissociées. La mobilisation du Centre d'Action Laïque, qui a hébergé pendant près d'un mois une vingtaine de demandeurs d'asile dans ses locaux, témoigne certes de notre attitude face à ce phénomène. Mais comme ce qui va sans dire va encore mieux en l'écrivant...

Par Yves Kengen
Rédacteur en chef

Les migrations font peur à ceux qui redoutent leur caractère invasif, aspect monté en épingle par des politiciens qui espèrent tirer parti de ces peurs pour imposer des «prêts-à-penser» populistes. Toutefois, cette prétendue menace ne résiste pas à la réalité des chiffres. En France, pays où un parti devenu incontournable surfe sur ce sujet, il y a 36 000 communes; et on estime que le pays aura accueilli, en deux ans, 30 000 réfugiés¹. Le calcul est vite fait...

Des chiffres et des êtres

Comme chacun sait, les principes de la laïcité s'appuient volontiers sur la Déclaration universelle des droits de l'homme. Dans son article 13, celle-ci consacre le principe de la liberté de circulation: «*Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le*

¹ *Nouvel Obs*, 15 octobre 2015.

vices spécialisés devraient être chargés d'étudier, en concertation avec eux, des stratégies d'adaptation ou de retour qui garantissent la sécurité et la viabilité des familles. Une société solidaire ne peut laisser les plus vulnérables sur des esquifs de fortune.

Sévices publics

Or, nous en sommes loin. Le parcours du migrant chercheur d'asile comporte une série impressionnante et inadmissible d'infractions aux traités de sauvegarde des droits humains. La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en témoigne cruellement. La plupart des lois et procédures relatives à l'asile et à la migration doivent être revisitées sous ce jour. Bien entendu, la vision humaniste du phénomène migratoire actuel appelle une évolution des mentalités et beaucoup de pédagogie. Il s'agit pour nos gouvernements et la

Le mouvement laïque dénonce les discriminations à l'égard des personnes migrantes.

société civile d'accompagner, de rendre compréhensibles et légitimes les évolutions dictées par l'intérêt général et le respect des personnes.

Dans cette perspective, nous souhaitons rappeler les responsables gouvernementaux à leurs devoirs. Si l'on peut comprendre que les services publics aient eu besoin de temps pour s'organiser, après plus de deux mois d'une situation précaire, ils auraient pu et dû reprendre le contrôle global de la situation plutôt que de continuer à se défausser sur le monde associatif, et notamment la plateforme



citoyenne qui a non seulement complété le dispositif d'accueil, mais supplié aux carences de celui-ci. Le mouvement laïque dénonce les discriminations à l'égard des personnes migrantes. Il rappelle aux pouvoirs publics compétents l'obligation d'offrir un accueil digne et respectueux des droits humains et les incite à prendre en compte les prochaines étapes consécutives au flux migratoire en général et à l'accueil des réfugiés. L'épisode récent du badge ne rassure pas à cet égard.

Parcours brisés

Car ne nous leurrons pas: si nous affirmons ci-dessus que ledit flux migratoire est moins important que ne voudraient le faire croire les marchands de peur, il est évident que d'autres vagues de réfugiés viendront à leur tour chercher chez nous un refuge pour échapper à une situation politique, climatique ou sanitaire dans lesquels notre responsabilité est bel et bien engagée. Il nous faut cesser de considérer ces nou-

veaux arrivants avec condescendance. Apprendre à voir, au-delà du phénomène de masse, des visages humains avec leurs drames, leurs illusions, leurs rêves légitimes et leurs nombreux talents. Voir le regard écarquillé des enfants. Lire l'incrédulité des femmes et des hommes rendus farouches par la haine qu'on leur oppose.

Une récente étude réalisée par des économistes de l'UCL² démontre tous les avantages que notre société peut tirer de cette arrivée de candidats à la citoyenneté dans notre pays vieillissant. L'Allemagne est parvenue à la même conclusion. Notre société tout entière est le fruit d'une multitude de migrations et bien peu, parmi ceux qui se réclament du droit du sol, vivent effectivement sur une terre occupée depuis toujours par leurs ancêtres. Un jour, la Terre entière sera métissée et les racistes de tout poil qui subsisteront encore n'auront plus qu'à méditer sur l'inanité de leur aveuglement.

² Frédéric Docquier et Joël Machado, « La crise des réfugiés: quelques clarifications s'imposent! », dans *Regards économiques*, n°119, octobre 2015 et mis en ligne sur www.regards-economiques.be.

«Crise» des réfugiés: de qui parle-t-on?

Depuis le début de l'année 2015, des milliers de personnes ayant fui leur pays tentent de rejoindre l'Europe pour y chercher une protection internationale. Il s'agit en grande partie de Syriens, mais également de Kosovars, d'Afghans, d'Albanais ou d'Irakiens¹. Cette «crise» fait parler d'elle, notamment dans les médias, mais il n'est pas toujours simple de s'y retrouver.

Par Antoinette Dutilleux et Sophie Vause
Centre fédéral Migration - Myria

Quelle est la différence entre un migrant, un réfugié, un réfugié reconnu, un demandeur d'asile? Quelle place ont ces personnes dans l'ensemble des flux migratoires vers l'Europe et vers la Belgique? Sur des sujets sociétaux aussi brûlants, il est important de bien comprendre de qui et de quoi on parle. Alimenter le débat migratoire de chiffres fiables et mis à la portée de tous est une des missions de Myria, le Centre fédéral Migration.

De quoi et de qui parle-t-on?

C'est dans la convention de Genève –signée en 1951 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale– que sont définis, au départ, le terme de réfugié et les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de ce statut de protection internationale. L'article 1^{er} de la convention définit comme *réfugié* toute personne qui «*croit avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions*

C'est dans la convention de qu'est défini, au départ, ce qu'est un réfugié.

politiques» et qui «se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays». Les critères de persécution sont donc plus larges que les persécutions liées à des situations de violence ou de guerre. Ceux-ci sont également interprétés de manière différente par les pays qui ont signé la convention de Genève. L'orientation sexuelle ou les craintes de mutilations génitales peuvent, par exemple, être considérées dans certains pays comme des critères de persécution.

Pour les personnes qui, dans des contextes de violence, de guerre ou de violation de droits humains, ne quittent pas leur propre pays, mais qui s'installent dans une autre région, on parle de *déplacés internes*.



En Belgique, comme dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, c'est par le biais d'une demande d'asile (aussi appelée une demande de protection internationale) qu'un étranger peut se voir attribuer le statut de réfugié. Si, sur la base de son récit individuel, il répond aux critères de reconnaissance, il sera considéré comme *réfugié reconnu* et se verra attribuer un droit de séjour illimité en Belgique. Depuis 2006, si une personne qui introduit une demande d'asile ne satisfait pas aux conditions pour obtenir le statut de réfugié, mais qu'elle court un risque réel en cas de retour dans son pays (peine de mort, traitement inhumain ou dégradant, risque pour sa vie en cas de violence

aveugle lors de conflits armés), elle peut se voir attribuer une autre forme de protection internationale: la *protection subsidiaire*. Il s'agit d'une protection moins étendue qui donne accès à un droit de séjour limité.

Dès l'introduction de sa demande d'asile et jusqu'à la décision d'attribution ou non d'un des deux statuts de protection internationale, la personne sera considérée comme *demandeur d'asile*. Si au terme de la procédure d'asile, aucun des deux statuts ne lui est attribué, elle sera considérée comme un *demandeur d'asile débouté*.

Fin 2014, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

¹ Il s'agit des cinq nationalités les plus importantes en termes de demandes d'asile au sein de l'UE entre janvier et juillet 2015 (Eurostat).



«2015. La migration en chiffres et en droit», rapport annuel de Myria, septembre 2015, 244 p.

«Crise de l'asile de 2015: des chiffres et des faits», «Myriatics» #1, octobre 2015 (newsletter) disponibles sur www.myria.be.

(UNHCR) estimait à 59,5 millions le nombre de personnes déplacées par la guerre dans le monde. Ce chiffre englobe les déplacés internes (38 millions), le nombre de réfugiés (19,5 millions) et les demandeurs d'asile (1,8 million)².

Quelques chiffres clés³:

- ✓ Entre 2010 et 2014, le nombre annuel de demandeurs d'asile au sein de l'UE a été multiplié par 2,4 (passant de 260 800 à 626 700 demandeurs d'asile). En Belgique, on observe entre ces deux dates, paradoxalement, une diminution de 15% du nombre de demandeurs d'asile (passant de 26 560 à 22 855)⁴.
- ✓ Au cours de ces derniers mois (entre janvier et août 2015), la Belgique a vu son nombre mensuel de demandeurs d'asile tripler: 1 715 demandeurs d'asile ont été enregistrés au cours du mois de janvier, contre 5 585 au cours du mois d'août 2015⁵.

2 UNHCR, 2014.

3 Pour davantage de chiffres sur ce thème, voir Myriatic #1, «Crise de l'asile de 2015: des chiffres et des faits», octobre 2015.

4 Eurostat.

5 *Ibidem*.

6 Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

7 Entre temps, ils sont enregistrés dans un registre à part: le Registre d'attente.

prévoit qu'une demande d'asile doit être introduite auprès des autorités belges (en Belgique). La personne en recherche de protection internationale doit donc en pratique arriver sur le territoire pour pouvoir y déposer une demande d'asile. Les voies légales d'immigration étant soumises à des conditions très strictes, les étrangers qui fuient leur pays sont, pour la plupart, contraints d'arriver de manière irrégulière en Belgique pour pouvoir y faire valoir leur droit à une protection internationale.

Une fois sa demande d'asile introduite auprès de l'Office des étrangers, le demandeur d'asile est, pour la durée de la procédure, en séjour légal et peut bénéficier d'une aide matérielle (structure d'accueil, accompagnement social et juridique...). En conséquence, même si son trajet migratoire l'a amené à traverser certaines frontières de façon clandestine, le séjour du demandeur d'asile n'est pas irrégulier. Pourtant, dans les statistiques belges, les demandeurs d'asile ne sont pas inclus dans les chiffres sur les immigrations légales. Ce n'est que s'ils obtiennent un statut de protection internationale, et par conséquent un droit de séjour, qu'ils seront inclus dans les statistiques officielles d'immigration⁶.

Le mythe de l'asile comme premier motif d'immigration

Si les flux d'asile sont souvent mis en évidence comme une facette incontournable des migrations en Belgique, les chiffres indiquent pourtant que les demandeurs d'asile ne représentent qu'une faible proportion des migrants qui arrivent chaque année

dans notre pays. En 2014, en Belgique, on enregistrait 128 465 immigrations légales d'étrangers et 14 130 demandeurs d'asile, soit un rapport d'un demandeur d'asile pour dix immigrations légales environ.

Les ressortissants des pays tiers qui entrent légalement sur le territoire belge doivent déclarer leur arrivée auprès de leur commune de résidence et se voient délivrer un titre de séjour sur la base du type de visa ou du droit au séjour dont ils disposent. Cela dit, les raisons qui poussent les individus à migrer sont souvent multiples et ne correspondent pas toujours aux catégories administratives sur la base desquelles le titre de séjour est délivré. Les étrangers disposant d'un titre de séjour pour des raisons familiales par exemple sont aussi, bien souvent, des travailleurs, des étudiants ou des membres de familles de personnes qui ont obtenu une protection internationale. Il faut donc éviter de cloisonner les individus derrière des catégories administratives néanmoins utiles pour comprendre la réalité.

Les chiffres sur les premiers titres de séjour sont donc à apprécier avec nuance, mais permettent cependant d'affirmer que l'asile est loin de représenter le premier motif d'immigration en Belgique, mais également dans l'ensemble des pays européens. En 2013, dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, 2 357 600 premiers titres de séjour ont été délivrés à des ressortissants de pays tiers, dont 29% pour des raisons familiales, 23% pour des raisons liées à des activités rémunérées, 20% pour des raisons liées à l'éducation, et seulement 4% pour des personnes béné-

Même si son trajet migratoire l'a amené à traverser certaines frontières de façon clandestine, le séjour du demandeur d'asile n'est pas irrégulier.

fiant du statut de réfugié ou de protection subsidiaire. En Belgique, 42 460 premiers titres de séjour pour les ressortissants des pays tiers ont été enregistrés en 2013. Le premier motif, loin devant les autres, est le regroupement familial (52%). Viennent ensuite les raisons liées à l'éducation (15%) et les raisons liées à une activité rémunérée (10%). Le statut de réfugié ou de protection subsidiaire concerne 9% des premiers titres⁸.

L'arrivée en Europe, depuis quelques mois, de nombreux migrants à la recherche de protection internationale porte la question migratoire au cœur du débat public et politique.

8 Eurostat. Les données 2014 n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction de cet article. Les pourcentages restants concernent les raisons humanitaires et d'autres raisons non spécifiées dans la base de données.

L'asile: un canal légal d'immigration vers la Belgique?

Le système d'asile en Belgique, tout comme dans l'ensemble des pays de l'UE,

Avant la frontière

Lorsqu'en l'an 1271, Marco Polo entama sa longue traversée de l'Asie à la recherche des merveilles du monde, il ne s'était pas muni du moindre passeport, visa ou laissez-passer et ne fut arrêté à aucune frontière par de quelconques agents chargés d'évaluer la pertinence de ses motifs de voyage ou l'éventuelle dangerosité de sa présence dans les contrées qu'il voulait pénétrer.

Par Mathieu Bietlot
Coordinateur de la cellule sociopolitique - Bruxelles Laïque

Certes, Marco Polo disposait de ressources amplement suffisantes pour subvenir à ses frais de villégiature, mais non pour financer son retour au pays d'origine qui n'eut lieu qu'en 1295 avec les deniers de l'empereur mongol. Certes, c'était un Vénitien et si l'Italie n'existe pas encore en tant que telle, une certaine idée de l'Europe dominait déjà le monde.

Les grands voyageurs

Un demi-siècle plus tard, pourtant, Ibn Battûta entreprit de nombreux voyages à travers le monde de l'époque, et ne fut, lui non plus, freiné par aucune formalité administrative. Or, c'était un Arabe! Et l'Europe s'était déjà coupée de ses origines étymologiques et de sa sœur Arabie¹. Probablement qu'à l'instar de la famille Polo, il n'était pas désargenté. Mais personne ne lui a jamais réclamé la preuve de ses moyens d'existence avant de l'autoriser à poursuivre sa route vers de nouveaux ter- Renaissance voyageaient davantage que le bas peuple dont la transhumance n'était néanmoins ni interdite ni contrôlée. Souveraine juridiquement ou a priori, cette liberté n'était, concrètement, pas absolue; elle croisait plus d'un obstacle sur son chemin –d'ailleurs n'est-ce pas le propre de la liberté d'être en chemin et d'affronter des adversités–, mais ceux-ci ne se trouvaient nullement codifiés dans quelque textes ou instances juridiques que ce soit.

Bien sûr, la figure de l'étranger remonte à la nuit des temps, elle a pu s'incarner dans le barbare, le bohémien, le

n'a pas été entravée par la moindre réglementation. Déjà cette liberté ne concernait pas tout le monde ; les esclaves de l'Antiquité, les populations régies par le servage ou confinées dans des ghettos au Moyen Âge y avaient difficilement accès, mais pour la majorité (et non pour une minorité comme de nos jours), elle resta non réglementée jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. Bien sûr, les grands marchands de l'Europe mercantile ou les intellectuels de la Renaissance voyageaient davantage

que le bas peuple dont la transhumance n'était néanmoins ni interdite ni contrôlée. Souveraine juridiquement ou a priori, cette liberté n'était, concrètement, pas absolue; elle croisait plus d'un obstacle sur son chemin — d'ailleurs n'est-ce pas le propre de la liberté d'être en chemin et d'affronter des adversités —, mais ceux-ci ne se trouvaient nullement codifiés dans quelque textes ou instances juridiques que ce soit.

Bien sûr, la figure de l'étranger remonte à la nuit des temps, elle a pu s'incarner dans le barbare, le bohémien, le



métèque... Les habitants de la terre s'y déplaçaient en courant le risque d'être mal reçus par des collectivités méfiantes vis-à-vis de l'inconnu ou de ne pas arriver sans pertes à destination, mais sans frontières, sans formalités, sans vérifications administratives, sans papiers.

Des inventions récentes

Ce n'est point l'invention de l'imprimerie qu'il a fallu attendre pour que les allées et venues des individus soient autorisées et attestées par des sceaux officiels sur un morceau de papier faisant figure et foi de sésame. L'imprimerie avait d'autres vocations de communication universelle. Il fallut, deux ou trois siècles après Gutenberg, l'invention de l'État-nation, de ses frontières, de ses appareils et de ses quadrillages territoriaux pour que le mouvement de la multitude fasse l'objet de préoccupa-

tions administratives et de politiques de plus en plus rigidifiées.

Certes, l'idée de frontière est très ancienne: dans la légende de Romulus et Remus, c'est la frontière tracée à la charrue par Romulus qui fonde la création de Rome; déjà, elle apparaît sacrée et inviolable: c'est pour avoir osé la franchir que Remus est tué. Pourtant, ce n'est qu'avec l'émergence des États-nations que la frontière territoriale a acquis le caractère politique, juridique et universel que nous lui connaissons.

L'État-nation se définit par l'unité d'un espace borné par des frontières, le *territoire*, d'une population assujettie à règles communes, la *nation*, et d'un pouvoir de coercition institutionnel qui émane de la nation et garantit l'unité du tout, l'*État*. Les systèmes d'organisation politique qui ont précédé l'État-nation –cités hellénistiques, empires

1 Les voyageurs helléniques désignaient «européennes» toutes les populations qu'ils rencontraient sur les côtes de la Méditerranée, du Nord comme du Sud.

Mathieu Bietlot,
«L'horizon fermé.
Migrations, démo-
cratie ou barbelés»
Bruxelles, Espace de
Libertés, coll.
«Liberté j'écris ton
nom», 2009, 96 p.
Prix: 10 euros.



et seigneuries— étaient bien entendu liés à des territoires et des populations, mais d'une part, ce lien n'était pas aussi exclusif et constitutif de la souveraineté politique, et, d'autre part, les frontières de ces territoires et identités demeuraient assez vagues, souples, fluctuantes et souvent superposées. Chaque individu pouvait cumuler les allégeances à plus d'une communauté et l'obéissance à divers systèmes ou détenteurs de pouvoir².

Universal export

L'État-nation a, petit à petit, supplanté les autres modèles d'organisation suite à différentes crises et évolutions telles que la remise en cause du système féodal par le développement du commerce et de l'industrie, le développement d'une administration ecclésiale sur les

ruines de l'Empire romain, la répartition et la définition des territoires par l'Église dans un souci d'aménagement interne, les progrès de la cartographie, le rayonnement de la philosophie des Lumières et sa théorie du contrat social, les conflits entre les seigneuries, les monarchies féodales et le Saint-Empire. Ces conflits de propriétaires s'échangeant des fiefs ont pris la forme de la guerre et ont conféré, par là, un rôle essentiel à la frontière territoriale.

À cet égard, il n'est pas inintéressant de noter qu'étymologiquement, le terme «frontière» vient de la forme adjectivale du substantif «front». Terme architectural, le «front» a vite été repris par le langage militaire pour désigner très précisément le «*lieu par où l'ennemi survient*»³. L'agence Frontex semble s'en sou-

Durant des millénaires, la liberté de circulation des humains n'a pas été entravée par la moindre réglementation.

venir quand elle aborde les migrants comme des ennemis et leur déclare la guerre...

Ce sont les traités de Westphalie (1648) qui, en concluant les guerres de Trente Ans et de Quatre-Vingts Ans, ont parachevé la construction moderne de la territorialité et de la souveraineté étatique. C'est à la France que revient le fait d'avoir, en 1789, consacré le principe de l'État-nation en faisant coïncider les limites de l'État avec celles de la nation et d'avoir ensuite exporté ce modèle à travers l'Empire. Les colonisations et les guerres mondiales poursuivront l'entreprise d'exportation universelle.

Le contenant précède le contenu

Les États-nations ne sont donc pas tombés du ciel et ont dû déployer maints efforts pour asseoir leur existence. Après avoir quadrillé leurs territoires, ils ont dû construire leur population, c'est-à-dire l'homogénéiser et lui inculquer un sentiment d'appartenance nationale. La désignation, l'identification administra-

tive et la ségrégation voire l'expulsion des étrangers ont joué un rôle crucial dans ces processus⁴.

Ainsi les frontières ne sont pas pré-définies. Ce sont elles qui définissent et engendrent leur contenu. Il n'y a pas d'abord un peuple ou une région qui préexiste et érige ensuite des frontières pour se séparer des autres. C'est au contraire le tracé de la frontière qui fait exister et unifie un peuple ou une région. La frontière est davantage une notion politico-institutionnelle que géographique; elle nie la proximité géographique pour introduire une distance immatérielle entre deux terres contiguës⁵.

L'État-nation a voulu confondre ou superposer les frontières politiques, socio-économiques, culturelles et territoriales. Aujourd'hui, les flux économiques, les instances internationales, les replis identitaires et les réseaux transnationaux le débordent ou le sabordent de toutes parts, de sorte que ces différentes frontières coïncident de moins en moins. Il serait cependant erroné de conclure que nous nous acheminons vers la disparition des frontières. Les stigmates du passé laissent des traces dans les esprits. En période

de crise, certains se crispent et s'y accrochent démesurément. Ensuite, au lieu de s'effacer, les frontières se déplacent, se modifient, se modulent, se démultiplient et se dématérialisent.

4 Gérard Noiriel, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

5 Michel Foucault, *L'invention des frontières*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1986.

2 Bertrand Badie, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

3 Michel Foucault, *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, 1988.

Les mouvements naturels de l'espèce humaine

Dans son ouvrage paru au printemps dernier¹, François De Smet rappelle que les migrations ont façonné depuis toujours le parcours de l'humanité. Pourtant, à l'aube du XXI^e siècle, les États ne se sont jamais autant érigés en forteresses, accumulant les conditions et les procédures administratives lourdes pour l'accueil des migrants.

Par Sabine Schrader
Journaliste

Quand on aborde la question des migrations, François De Smet rappelle combien notre vision occidentale du monde est subjective: «*On voit toujours l'histoire sous le prisme des gagnants. Les frontières sont d'ailleurs un concept inventé par les Européens. Mais en Afrique, en les imposant lors de la décolonisation, on a détruit des choses. Ces populations-là ne raisonnaient pas en termes de frontières.*» Et si nos pays n'ont aujourd'hui aucune politique migratoire, c'est parce que rien n'a été anticipé, alors que nous avons largement fait appel à de la main-d'œuvre étrangère lors des Trente Glorieuses. Du coup, la question divise, face aux masses de réfugiés qui arrivent à nos portes. Mais d'où viennent donc ces peurs diffuses qui rendent les pays des droits de l'homme aussi frileux? «*Si les migrations ont en effet de tout temps existé, elles ont été le fruit de processus lents, jusqu'au début du XX^e siècle, explique François De Smet.*

Aujourd'hui, avec le développement des moyens de communication, on assiste sur un temps très court à une migration massive de populations venant de régions de plus en plus éloignées.»

La tentation de l'immuable

François De Smet rappelle pourtant combien cette notion de migration est aussi ancienne que l'histoire de l'humanité: «*On ne perçoit plus, coincés que nous sommes dans notre temporalité d'êtres humains, le fait que nous sommes le fruit de mille années d'évolution. Mais pendant des siècles, les changements se sont imposés de façon lente. Tout s'accélère aujourd'hui. Avec la mondialisation de la planète, chacun prend conscience de sa diversité. Jusqu'au début du XX^e siècle, il restait des zones à découvrir sur Terre. Maintenant, on a conscience de ses limites géographiques et des autres cultures qui l'habitent aussi. Avec, pour consé-*



quence, une peur de perdre sa culture. Je ne suis pas sûr qu'avant le XIX^e siècle une réelle conscience d'identité mondiale existait. Cette prise de conscience change beaucoup de choses: au cours d'une même génération, c'est-à-dire d'une seule vie humaine, on voit apparaître des changements notoires, ce qui philosophiquement génère une angoisse qui est normale puisque nous sommes des êtres finis. Or l'être humain réagit comme si ses caractéristiques étaient figées dans le temps, comme s'il était intangible, alors que ce n'est pas le cas. Nous sommes en perpétuel mouvement. C'est l'explication majeure face à certains discours politiques ou à des propos tenus sur des réseaux sociaux. Mais ces peurs ne tiennent pas compte de la réa-

lité des chiffres: il y a, à l'heure actuelle, un demandeur d'asile pour mille habitants en Europe.»

L'utilitarisme européen et la question migratoire

Face à la question des migrations, l'Europe reste très égocentrique dans sa perception du monde qui l'entoure. L'idée qui prédomine souvent sera celle de l'utilité. Économique surtout. La question, cynique, est sur bien des lèvres: qu'est-ce qu'un pauvre venant du Sud peut apporter à un pays riche? «*On s'arrête à l'idée que les migrants nous coûtent de l'argent, analyse François De Smet, mais on oublie nos priviléges. Il est impossible de poser le pro-*

¹ François De Smet, *La marche des ombres. Réflexions sur les enjeux de la migration*, Bruxelles, Espace de Libertés, coll. «Liberté j'écris ton nom», 2015, 96 p.

blème de la migration sans se confronter à la question du hasard et de la justice. Par quel hasard un être humain naît-il dans un pays riche et en paix et un autre dans une région où l'on meurt de faim ou un pays où l'on risque sa vie? Qu'aurions-nous fait à sa place? Et face à celui qui aurait le courage de tout quitter pour tenter d'améliorer son quotidien, nous aurions l'outrecuidance d'ériger des barrières pour ne pas partager notre part du gâteau? En plus, les migrants apportent une opportunité économique, notamment dans nos pays européens. À ce titre, le nouveau rapport de l'ONU sur les migrations de remplacement² rappelle qu'à l'horizon 2050, l'Europe aura besoin d'immigration pour limiter le déclin de sa population en âge de travailler.»

L'accueil du migrant en question

Dans son ouvrage, le jeune directeur du Myria rappelle combien la politique migratoire est absente des programmes politiques de nos États: «Le problème est surtout dans la manière dont on accueille les gens pour réussir le mélange. Il faut éviter qu'ils ne se retrouvent tout le temps dans les mêmes quartiers ou dans les mêmes couches sociales. Toute migration est intégrable à partir du moment où l'on admet que cette nouvelle personne soit acceptée avec ses différences. Ça crée quelque chose de nouveau, à la rencontre des deux cultures. Nous ne voyons pas la chance que représente la migration.»

Une vision des choses positive, qui va aussi à l'encontre d'une certaine tendance au «tri» parmi les migrants: si l'on accepte plus ou moins d'accueillir des personnes en réel danger de mort dans leur pays, qu'en est-il des

Face à celui qui aurait le courage de tout quitter pour tenter d'améliorer son quotidien, nous aurions l'outrecuidance d'ériger des barrières pour ne pas partager notre part du gâteau?

migrants pour raisons économiques? Ou climatiques? «Là aussi, on en revient à l'idée de l'arbitraire: en théorie, tout être humain naît libre et a par conséquent la liberté de circuler où bon lui semble, ce qui n'est pas le cas si vous laissez dans un pays pauvre. On migre par espoir d'une vie meilleure. C'est difficile de réduire les migrations à un seul motif. Souvent, c'est la conjonction de plusieurs éléments qui va pousser des gens à partir. Parmi ces éléments, il y a aussi une migration Nord-Sud alimentée par le désœuvrement. À cela s'ajoutent le poids de l'histoire et l'idée véhiculée dans ces pays que leurs populations sont exploitées par le Nord. Ça légitime en quelque sorte leur décision de venir dans nos pays, dont la télévision continue de diffuser une image idéalisée, où tout est possible... Faut-il les blâmer? Quant aux raisons climatiques, je dirais qu'historiquement, c'est la première raison qui a fait migrer l'être humain. Nous venons tous d'Afrique de l'Est... C'est la sécheresse et l'aridité de cette région qui en ont chassé les hommes. Les premières migrations étaient déjà climatiques...»

² «Migrations de remplacement, est-ce une solution pour les populations en déclin et vieillissantes?», rapport sur les migrations publié par la Division de la population des Nations unies.

Migration et croissance démographique en Belgique

Étude des caractéristiques des populations et de leurs dynamiques, la démographie se penche depuis toujours sur les flux migratoires. Actuellement, l'immigration internationale est le principal moteur de la croissance de la population belge. Et selon la prospective démographique, elle devrait le rester.

Par Marie Vandresse
Démographe

Depuis 2008, le Bureau fédéral du plan publie annuellement, en collaboration avec la Direction générale Statistique, des perspectives de population à l'horizon 2060. Les plus récentes ont été publiées en mars 2015¹. Pour réaliser des perspectives de population, des hypothèses sur les évolutions futures des quatre composantes de la croissance de la population, à savoir la migration internationale, la migration interne, la fécondité et la mortalité, doivent être définies.

Aperçu historique

L'accroissement annuel de la population (voir graphique) observé durant les années 2000 est particulièrement important —on parle souvent du boom démographique des années 2000 (+ 687 852 résidents belges entre 2000 et 2010). Son caractère exceptionnel doit cependant être relativisé dans une perspective historique (par exemple, + 593 543 résidents belges entre 1955 et 1965).

Le phénomène nouveau des années 2000 doit davantage être analysé au niveau des composantes de la croissance. La croissance de la population au niveau d'un pays se résume par deux éléments: le solde naturel (les naissances moins les décès) et le solde migratoire externe (les immigrations internationales moins les émigrations internationales). Jusqu'à la fin des années 80, la croissance de la population s'expliquait surtout par le solde naturel qui dominait, presque toujours et souvent largement, le solde migratoire externe. Durant les années 90, les contributions du solde naturel et du solde migratoire externe à la croissance de la population s'équilibrent. Dès le début des années 2000, le solde migratoire atteint des niveaux beaucoup plus élevés que le solde naturel. Le solde migratoire explique alors 70% de la croissance démographique du royaume. Le solde migratoire des Belges étant relativement constant, et négatif (à savoir plus de Belges qui quittent le

¹ Perspectives démographiques 2014-2060. Population, ménages et quotients de mortalité prospectifs, BFP-DGS, mars 2015.



pays que de Belges qui reviennent), la croissance de la population au niveau du royaume depuis le début des années 2000 s'explique en particulier par la croissance du solde migratoire externe des individus de nationalité étrangère².

Migration externe des étrangers: hypothèses de projection

Les difficultés auxquelles se heurtent les démographes lors de la préparation du volet «migrations internationales» de leurs projections de population touchent tant aux choix méthodologiques qu'à la fixation des hypothèses elles-mêmes. Ces difficultés tiennent notamment à la complexité des déterminants des migrations pour lesquels de nombreuses théories ont été développées,

à la difficulté de les quantifier et d'en estimer l'impact, ou encore à l'absence de projections fiables pour certains de ces déterminants. Ceux-ci sont de nature multiple; citons notamment la situation économique des pays, les liens (géographiques, linguistiques, historiques) entre eux, les évolutions démographiques, les politiques et réglementations.

Pour appréhender au mieux les différences au niveau des motifs de migration selon la nationalité des individus, les hypothèses relatives à l'évolution future de l'immigration internationale sont spécifiées pour trois groupes de pays distincts: les «anciens» États membres de l'Union européenne (UE15), les «nouveaux» États membres de l'Union européenne depuis 2004

(UE13) et les pays tiers (ou hors de l'UE).

La projection de l'immigration en provenance des pays de l'UE15 se fonde sur une poursuite des tendances actuelles, à savoir un attrait pour la Belgique suite à la présence des institutions européennes et internationales sur le territoire, à une logique de proximité ou encore à un marché du logement attractif pour les pays frontaliers. Pour les pays de l'UE15 particulièrement touchés par la crise économique et financière, l'immigration à court terme est mise en relation avec l'évolution attendue à court terme du taux de chômage. À long terme, les organisations internationales tablent en effet sur une sortie progressive de la crise.

L'évolution future de l'immigration en provenance des pays de l'UE15 intègre l'idée que la motivation principale de cette immigration est liée à l'attractivité économique relative de la Belgique, dès lors que le processus d'élargissement de l'UE a progressivement entraîné la libre circulation des personnes et des travailleurs.

En ce qui concerne les pays tiers, on ne peut certainement pas négliger le fait que les migrants en provenance de ces pays viennent chercher en partie un meilleur «bien-être», mais ce concept est bien plus large que celui de l'attractivité économique relative. De plus, la grande majorité de l'immigration en provenance de ces pays tiers a lieu dans le cadre d'un regroupement familial

ou d'une demande d'octroi du statut de réfugié. L'immigration liée à ces deux motifs de migration dépend notamment de la situation (politique, sanitaire, économique) dans les pays d'origine et des conditions (voire des procédures) d'accès à ces statuts définies par la Belgique.

Dans ce contexte-là, déterminer une trajectoire à long terme de l'immigration issue des pays tiers sur la base d'une tendance passée en y intégrant éventuellement des déterminants économiques ne semble pas évident, voire pertinent. L'alternative retenue consiste à tenir compte de la croissance attendue de la population mondiale –hors UE– et d'y appliquer un taux d'émigration vers la Belgique. Ce taux est défini par une moyenne historique permettant de capter l'impact combiné des différents éléments «imprévisibles» qui ont affecté par le passé l'immigration en provenance des pays tiers (contexte géopolitique qui affecte les demandes d'asile, politiques migratoires qui affectent le regroupement familial...) et qui devraient avoir un impact dans le futur.

Projection de population (2014-2060) pour la Belgique

En Belgique, sur la base des hypothèses relatives à la fécondité, à la mortalité et à la migration, la population augmenterait de 17 % à l'horizon 2060 par rapport à 2014 (voir graphique). L'immigration internationale est le principal facteur de la croissance future de la population au niveau du royaume, et ce

² Il s'agit de la nationalité à l'arrivée sur le territoire, et non de la nationalité à la naissance.

L'immigration internationale est le principal facteur de la croissance future de la population au niveau du royaume.

à travers deux effets. Tout d'abord, le solde migratoire externe devrait rester sur l'ensemble de la période de projection à un niveau relativement soutenu (entre 25 000 et 30 000 individus par an à long terme). Ensuite, l'immigration internationale a un impact sur l'évolution du nombre de naissances. La plupart des migrants qui arrivent sur le territoire sont en effet dans les tranches d'âges où l'on désire avoir des enfants. Cet effet indirect domine l'évolution à la hausse du nombre de décès due au vieillissement de la population. Le solde naturel reste par conséquent positif sur l'ensemble de la période, du fait de l'impact de l'immigration internationale sur le nombre de naissances. La croissance annuelle attendue de la population à long terme devrait tourner autour de 40 000 individus par an.

Comme n'importe quel autre exercice de projection, mais sans doute davantage pour les migrations internationales, il semble nécessaire d'insister sur le fait que les projections se fondent sur un ensemble d'hypothèses posées sur la base des connaissances actuelles, dans des contextes institutionnel et mondial donnés. En cas de modification importante

des contextes, la réalité pourrait s'écarte des hypothèses prises. Projeter l'immigration internationale est un exercice difficile, soumis à des incertitudes importantes.

Dans ce contexte, il semble important de préciser que l'afflux massif actuel de demandeurs d'asile en Belgique n'a pas été intégré dans ces perspectives démographiques, qui ont été préparées en janvier 2015. Il n'était en effet pas évident de prévoir cette crise migratoire, et en tout cas impossible d'en évaluer l'ampleur. Dans les prochaines éditions des perspectives de population, une hypothèse spécifique devrait être posée en ce qui concerne l'impact de cette arrivée massive de demandeurs d'asile. Cette hypothèse n'apportera pas nécessairement de modifications majeures aux tendances démographiques à long terme. 

La jungle de Calais, loin des bourgeois

Du 27 au 29 juillet, pas moins de 4 500 migrants auraient tenté de s'introduire dans le tunnel sous la manche pour gagner l'Angleterre, d'après la presse. On imagine une horde sauvage prenant d'assaut les clôtures, s'insinuant dans le terminal Eurotunnel sous les yeux médusés de 500 policiers français complètement débordés... Une fois sur place, on comprend vite que ces chiffres ne tiennent pas la route.

Par Yves Kengen
Rédacteur en chef (en reportage à Calais)

À Calais, au bout de la rue des Garennes: la jungle. Un bidonville fait de toiles, de bâches en plastique, de quelques tentes et de baraquements. La vie s'y est organisée comme dans un *township* africain. On a construit des églises, des mosquées. Il y a des commerces, qui proposent tomates, bananes, pastèques, conserves et boissons. Le business est florissant: les commerçants prennent une marge de 30 à 40% sur le prix qu'ils ont payé au hard discount. «*Et ils ne paient pas de taxes*», ironise un bénévole.

Ce «village», situé à cinq kilomètres du centre de Calais, abrite quelque 3 000 migrants. Difficile d'imaginer qu'il se vide entièrement à la nuit tombante pour envoyer dans les rues plusieurs centaines de personnes dont aucune ne se ferait intercep-ter avant d'arriver aux grillages du terminal ferroviaire de Coquelles (10 km). Et ce, d'autant qu'un tiers des

habitants ont déposé une demande d'asile en France et n'a donc aucune raison de se risquer à traverser la Manche.

S'il y a bien eu une offensive d'envergure des migrants pour tenter de pénétrer dans le tunnel fin juillet, cela concernerait plutôt 300 personnes que 4500.

S'il y a bien eu une offensive d'envergure des migrants pour tenter de pénétrer dans le tunnel fin juillet, cela concernerait plutôt 300 personnes que 4 500. Plusieurs observateurs, dont l'ancien journaliste vedette de la BBC Robin Lustig, s'accordent à dire que les chiffres sont gonflés à dessein: pour des motifs

matériels d'abord, afin d'amener les Britanniques à augmenter leur participation aux frais qu'engendre le phénomène migratoire; pour des raisons politiques ensuite, afin d'inciter la Grande-Bretagne à dévoiler ses intentions quant à l'avenir de son appartenance à l'UE. Selon François, bénévole pour l'association L'Auberge des Migrants, le coût de la présence à Calais des candidats à l'exil en Angleterre s'élèverait à quelque 60 millions d'euros par an, si pas davantage; les Britanniques n'y participant que pour 15 millions.

Secours catholique

On pénètre librement dans la Jungle et le contact est facile. En surface, ceux qui s'attendent à un tableau dramatique de la misère du monde en sont pour leurs frais. Certes, les cabanes sont précaires et la propriété

Un terminus qui porte bien son nom, puisque la plupart vont y rester de longs mois, jalonnés de tentatives de passage vers l'eldorado supposé qu'est le Royaume-Uni.

relative. Toutefois, il y a plusieurs points d'eau courante, des sanitaires certes en nombre insuffisant, un hôpital de campagne tenu par Médecins du Monde. Sans oublier les échoppes et un «restaurant». François pilote la visite. Dans le camp règne une certaine convivialité. Le sourire est aisément perceptible. On ne sent pas

Un eldorado bien gardé

Comment s'y prendre pour passer en Angleterre ? S'infiltrer dans le terminal. Essayer de monter dans une rame au moment du départ. Se faufiler dans un camion. Ou négocier avec un chauffeur. À 6 000 euros le passage, il faut avoir les moyens. Mais beaucoup d'habitants de la jungle proviennent des classes moyennes. C'est grâce à cela qu'ils ont pu arriver jusqu'ici, payer les passeurs, se nourrir...

Les dangers sont multiples. Ces derniers jours, trois migrants sont morts; l'un écrasé par un camion, un autre renversé en traversant l'autoroute, le troisième électrocuté par les caténaires. Mais cela ne décourage personne. À la nuit tombante, de petits groupes se mettent en marche. Dix kilomètres les séparent du terminal Eurotunnel. Arrivés là, le plus dur reste à faire: tromper la vigilance des gardiens, se faufiler à bord d'une rame et se cacher suffisamment bien que pour ne pas être repéré à l'arrivée. Un vrai parcours du combattant, pour une guerre à peine moins terrible que celle que les migrants ont fui. (yk)



d'agressivité. «Ça va mieux quand il fait beau, qu'on "passe" [vers l'Angleterre] et qu'il n'y a pas d'alcool», précise François. «Les conflits surviennent plutôt la nuit, quand on ne passe pas, quand le temps est maussade et que l'alcool a fait son œuvre.» Il distribue discrètement, pour éviter l'assaut, des tickets d'accès à une distribution de vêtements. En ¾ d'heure, il en aura distribué 400. «Ticket, ticket!», implore un Africain. Le téléphone arabe fonctionne à grande vitesse. «What tickets?», rétorque ingénument François. «Shoes», répond l'homme en montrant ses baskets élimées. «No shoes this week, only clothes». «OK, clothes», répond l'homme en empochant prestement le sésame. «Tomorrow, at Secours catholique, in town». À cinq kilomètres...

Le campement est organisé par quartiers et par pays d'origine. Les Soudanais sont les plus nombreux, puis viennent les Érythréens et les Éthiopiens. Les Syriens représentent environ 10% de cette population, le reste se composant

d'Afghans et d'Irakiens. Dans certains quartiers, on se prépare à rester. Surtout ceux qui ont fait une demande d'asile en France, ce qui prend au minimum 6 mois. On construit en dur, grâce à du bois apporté par des associations. Certains coins sont mieux tenus que d'autres. Les Soudanais sont très attentifs à ce que leur logis soit propre, à bien présenter. Le coiffeur a du travail. Ceux qui ne pensent être que de passage s'en fichent un peu. «Dans leur pays, souvent il n'existe pas de ramassage des poubelles, regrette François. D'autres pensent que vu la façon dont on les traite, ils peuvent bien laisser traîner leurs déchets.»

Salam aleikoum

Ali passe à vélo. Ce Soudanais de 18 ans habite la jungle depuis 8 mois et totalise déjà plusieurs tentatives pour «passer». «À chaque fois, je me suis fait refouler par la police. J'essaierai encore.» Pourquoi veut-il gagner l'Angleterre ? «Family there», dit-il avec un large sourire; l'idée de famille peut dési-

Gale et malnutrition

Depuis notre visite à Calais en août dernier, la situation sanitaire s'est considérablement dégradée. Une équipe de professionnels de la santé a publié dans *Le Monde*, le 14 octobre, un tableau apocalyptique évoquant une épidémie de gale, une sous-alimentation chronique, l'insuffisance des points d'eau et des toilettes qui entraînent l'exacerbation des conflits. Les queues interminables pour la distribution de repas gratuits laissent 2/3 des candidats sur leur faim. Les blessures subies en tentant de franchir les barbelés ou dues à une rixe ont du mal à cicatriser et s'infectent systématiquement, faute de services de santé suffisants. Quant à la situation des femmes qui n'ont pas la chance d'être hébergées au centre Jules Ferry, elle est tout simplement dramatique. On imagine sans peine pourquoi... (yk) 

gner des gens du même village, de la même région... Ali provient de l'ethnie Four, victime au Soudan du génocide qui vaut à Omar el Bachir d'être l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité. Plus loin, un homme seul, qui se dit Burundais, semble un peu paumé. Ici, il vaut mieux faire partie d'un groupe ethnique. Il ne parle pas français mais baragouine l'anglais, ce qui est curieux pour un Burundais. Peut-être ne l'est-il pas ? Les migrants veulent communiquer. Pas pour se plaindre, non. Juste pour se présenter. D'égal à égal. *Salam aleikoum.*

Les Syriens proviennent pour la plupart de camps de réfugiés situés en Turquie. D'où ils ont gagné la Grèce ou la Bulgarie comme portes d'entrée dans l'UE. Un long périple fait à pied, en passager clandestin de camions ou en resquilleur des chemins de fer. Budapest, Vienne, la Bavière puis, pour ceux qui visent l'Angleterre, la France, terminus à

Calais. Un terminus qui porte bien son nom, puisque la plupart vont y rester de longs mois, jalonnés de tentatives de passage vers l'eldorado supposé qu'est le Royaume-Uni ; un paradis sans carte d'identité nationale, donc sans «contrôle au faciès». La difficulté est d'y entrer sans passeport. Une fois de l'autre côté, beaucoup retrouvent des amis ou des proches. C'est parti pour l'entraide, les petits boulots au noir, la débrouille...

En réalité, Calais est aussi l'arbre qui cache la forêt. «*Personne ne s'intéresse à ce qui se passe dans le Dunkerquois, ou même en Belgique. Beaucoup tentent de passer par Zeebruges, où les contrôles sont moins drastiques qu'à Calais*», détaille Philippe. Enfin, les migrants qui arrivent à Calais ne représentent qu'une infime proportion des 700 000 candidats à l'asile entrés dans l'UE depuis janvier. 

Charte de Palerme : un droit de résidence pour les réfugiés

Leoluca Orlando, maire de Palerme, propose comme solution à la crise des migrants l'ouverture des frontières, l'abolition du permis de séjour et un droit de résidence comme citoyen. Pour le politique sicilien, l'Europe doit revenir à ses valeurs fondatrices comme le respect du droit à la dignité humaine. Rencontre avec un homme de gauche engagé et humaniste au Festival de la littérature des migrants.

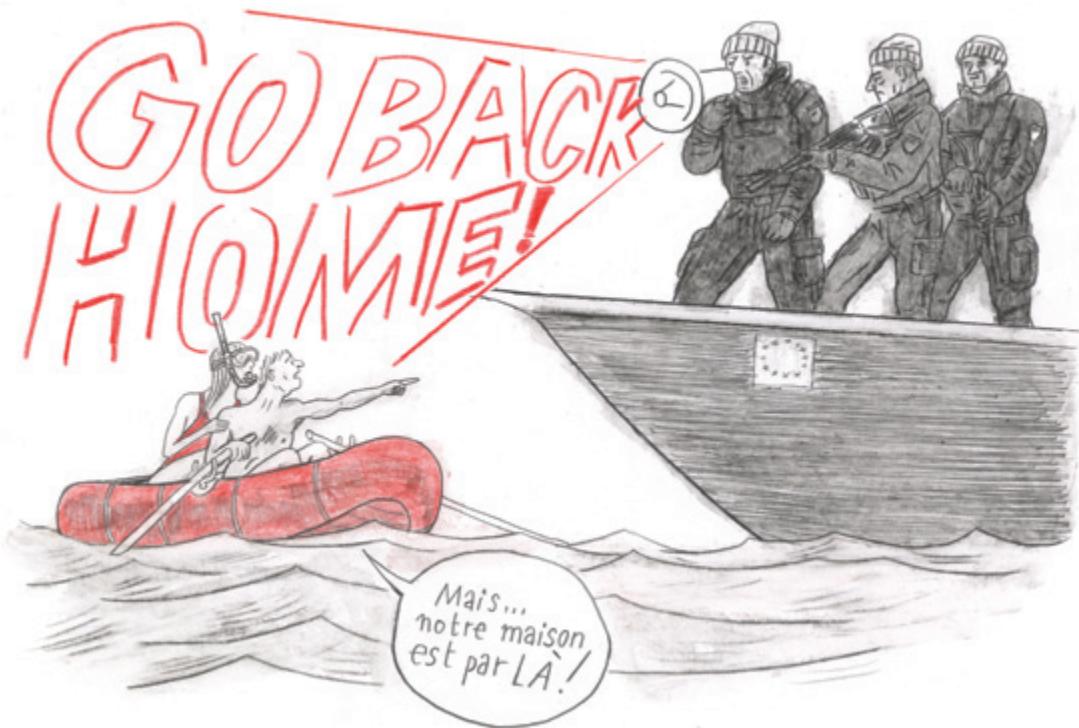
Par Soraya Soussi
Journaliste (en reportage à Palerme)

Un festival de littérature de migrants ! Une véritable aubaine pour discuter migration, culture et politique d'immigration à Palerme. Le maire est invité à l'inauguration et au dîner d'ouverture. La raison d'être de cette première édition du festival s'articule autour d'une idée simple : la nécessité d'accueillir dignement les migrants et ainsi leur permettre de mener une vie digne qui enrichira le pays d'accueil et ses habitants. Ici, c'est à travers la littérature qu'on véhicule l'idée. Un événement qui rassemble des intellectuels italiens, originaires d'ailleurs. Tous ont été migrants. L'Italie leur a donné une chance de s'intégrer, d'apprendre la langue, de suivre des études, de travailler, de vivre dignement, tout simplement. Les voilà : journalistes, écrivains, cinéastes, professeurs. Acteurs de la culture et ambassadeurs de l'Italie.

En début de soirée, après l'inauguration du festival, dans le Centre his-

torique des archives de Palerme, les bénévoles s'organisent pour le dîner d'ouverture qui aura lieu à la Villa Niscemi, à l'extérieur de la ville. C'est là que la rencontre avec le maire a été prévue. Aldo, un jeune bénévole de l'organisation du festival, propose de m'y accompagner en voiture mais à une condition : avant de nous rendre à la villa, nous devrons passer récupérer des plats pour une partie des invités. *Affare fatto !* Nous voilà partis dans le quartier populaire de Palerme, à Ballaro, pour récupérer les plats du buffet de ce soir. C'est au Moltivolti qu'ils ont été cuisinés. Un resto-bar-espace culturel et de coworking. Tout est pensé et construit dans un esprit d'échange et de partage des cultures, même le buffet.

Nous arrivons à la villa et déposons les plats. Un concert sépharade tient lieu d'ouverture. Le public arrive au compte-gouttes et s'installe dans ce qui semble être une ancienne chapelle. Ce sont des



intellectuels, des citoyens palermitains, toutes générations confondues qui remplissent la salle. Le concert a commencé et le maire arrive enfin, cigare en bouche. Avec son costard bleu marine, sa cravate rouge et son allure d'homme d'affaires charismatique, il paraît sortir tout droit d'un film de gangsters mafieux. Pourtant, la Mafia sicilienne, Leoluca Orlando en a fait son premier et principal combat dans sa carrière politique.

Leoluca et son combat contre la Mafia

C'est dans son bureau, à l'étage que Leoluca Orlando s'installe pour l'interview. L'homme n'est pas grand, ses cheveux poivre et sel lui donnent une allure d'homme d'expérience. On devine des

yeux bleus verts et un visage fatigué. Mais il paraît déterminé, à faire pâlir ses adversaires politiques. Impossible de ne pas évoquer la Mafia quand vous discutez avec le maire. Il en fait son fer de lance politique durant ses campagnes et ça marche – puisqu'en 2012, il a été réélu pour la quatrième fois avec près de 74% des voix. «*C'est un véritable système organisé. Ils sont partout à tous les niveaux de pouvoirs. Et à présent, ils s'emparent aussi de la crise des migrants que connaissent l'Europe et la Sicile en particulier. C'est un véritable business fructueux pour eux. Par bateau, comptez un million d'euros de recette pour la Mafia. Il faut absolument prendre le problème à bras le corps.*»

La Sicile n'est pas le lieu final de destination des réfugiés. La plupart ne font que

La «charte de Palerme» propose une abolition du permis de séjour dans le cadre de la mobilité comme droit.

passer, pour atteindre les pays du nord de l'Europe, bien que l'île compte 22% de réfugiés sur son territoire. Une situation qui a évolué dans la capitale sicilienne. Et le maire se dit prêt à mettre les moyens qu'il faudra pour accueillir dignement ces personnes. «*J'ai réalisé l'ampleur du drame de ces gens lorsque j'ai personnellement rencontré ces personnes et entendu leur histoire. L'une d'entre elles, une jeune fille de 14 ans, avait écrit un poème, magnifique, mais qu'elle ne pouvait terminer, car il était pour sa mère qu'elle avait vu se faire tuer avant de fuir. Une autre femme, enceinte, avait tué une personne sur l'embarcation pour se sauver et sauver son bébé. Comment pouvons-nous fermer les portes de nos pays à ces gens dont la souffrance est sans appel?*»

«De la migration comme souffrance, à la mobilité comme droit»

Face à l'inactivité des dirigeants européens, Leoluca Orlando prend les devants et crée la «charte de Palerme». Ce texte propose une abolition du permis de séjour dans le cadre de la mobilité comme droit. Le texte part du principe que «*personne ne choisit le lieu où il vient au monde; tous devraient se voir reconnaître le droit de choisir le lieu où vivre, vivre mieux et ne pas mourir*». Le maire développe

les principes du texte: «*L'Europe doit impérativement changer de mentalité si elle veut faire face à la crise migratoire et voir cet évènement historique non pas comme un danger ou une invasion, ce qui est totalement infondé, mais bien comme une chance et une opportunité. Elle doit repenser ses priorités et se rappeler ses valeurs fondatrices, c'est-à-dire le respect des droits humains.*» Une campagne de sensibilisation qui circulera tout au long du festival a été lancée à Palerme sous le slogan «Je suis une personne». L'humain est au cœur des débats dans la ville sicilienne. Une proposition d'ordre idéologique, utopique, illusoire et irréaliste, protesteraient certains. La question du financement, puis de la sécurité viendrait contre-argumenter telles de véritables armes destructrices de toute idée humaniste. «Finances» et «sécurité», deux termes qui agacent le maire sicilien! «*L'histoire européenne, et plus largement du monde, ne s'est faite que d'immigrations. Laissons entrer ces personnes qui fuient la guerre, la misère et laissons-les avoir une vie digne. Ils n'en seront que reconnaissants et développeront culturellement et économiquement chaque État où ils se seront installés, dispersés.*» Il insiste: «*Nous avons besoin d'eux!*» Pour le maire, la situation des migrants en Europe n'est clairement pas un problème économique, mais un problème de mentalités. «*Accueillez ces gens dignement, ils feront un jour la fierté de "votre nation"; laissez-les à leur sort dans l'illégalité et ils n'auront d'autre choix que de survivre dans l'illégalité.*» Tout est dit. Le texte a déjà été distribué au sein des partis européens de gauche afin que la voix du maire humaniste soit entendue. 

Europe: naufrage de la politique migratoire

La conjugaison, au cours de l'année 2015, d'une augmentation sensible de nombre d'entrées dites «irrégulières» d'étrangers sur le territoire de l'UE et de plusieurs naufrages dramatiques de boat people en Méditerranée a fait parler d'une «crise migratoire» sans précédent. Depuis le mois de mai, on ne compte plus le nombre de réunions, déclarations et plans d'action consacrés au sujet par les instances européennes.

Par Claire Rodier
Juriste et membre du réseau Migreup

Cette frénésie désordonnée laisse penser que l'Europe est soudain confrontée à un phénomène imprévisible. C'est loin d'être le cas: il suffit de corrélérer quelques données simples pour s'en convaincre.

La surdité du Vieux Continent

Prenons le cas des réfugiés syriens: en mars 2011, une guerre civile a éclaté en Syrie, entraînant un exode de grande ampleur. En octobre 2012, le HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) constatant que la plupart de ces réfugiés (344 000 à l'époque) étaient accueillis dans les pays limitrophes (Irak, Jordanie, Liban et Turquie) exhortait déjà les pays de l'UE à «assurer l'accès [à leur] territoire et aux procédures de demande d'asile», et à «offrir un soutien mutuel entre les États membres». En vain. Un million de personnes avaient quitté leur pays en 2013, trois millions en 2014, quatre en 2015, dont à peine quelques dizaines de

milliers ont pu atteindre l'Europe. Car dans leur grande majorité, les États membres de l'UE refusent aux Syriens qui en font la demande la délivrance de visas, leur interdisant toute voie légale d'accès à leur sol. Dans le même temps, ils restent sourds aux appels pressants des Nations unies les invitant à financer l'aide internationale en soutien aux pays dits de premier accueil. Au cours des quatre années d'une crise qui se déroulait à leurs portes, les gouvernements européens ont donc maintenu la même ligne: fermant leurs frontières aux réfugiés au nom de la lutte contre l'immigration «clandestine», refusant de prendre la mesure du poids croissant que représente leur accueil dans des pays comme le Liban (où les Syriens représentent un quart de la population) ou la Turquie (qui en compte aujourd'hui plus de deux millions), ils ont laissé s'installer une situation explosive dont la «crise» qu'ils déplorent aujourd'hui n'est qu'une conséquence logique.

La mortalité migratoire, conséquence d'une Europe verrouillée

On peut tenir un raisonnement analogue à propos des naufrages de migrants qui endeuillent régulièrement la Méditerranée, provoquant rituellement les larmes de crocodile des gouvernements qui en sont largement responsables. Depuis qu'a été créée en 2004 l'agence Frontex (agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures) pour protéger les frontières de l'UE contre l'immigration irrégulière, la mortalité migratoire n'a cessé d'augmenter au fur et à mesure que l'agence a posé des «verrous» pour repousser migrants et exilés. On estime à 30 000 le nombre de personnes mortes en migration depuis 2000¹, avec une nette accélération au cours de la période

récente, et ce, malgré une surveillance toujours croissante des frontières et une augmentation corrélatrice des moyens techniques et économiques investis par les États et l'UE à cette fin. Cette politique de verrouillage, si coûteuse sur le plan humain et financier, n'a même pas la vertu de réduire le nombre d'entrées en Europe, au contraire: d'après Frontex, elles sont, malgré les morts, toujours plus nombreuses. Mais elle oblige les migrants à emprunter des routes qui allongent la durée et le prix du voyage, et augmentent leur prise de risque.

Négation de la détresse humaine

Encore plus qu'à la gestion chaotique d'une «crise migratoire» qu'elle n'a pas su anticiper, ce que l'UE donne à voir est le naufrage de la politique d'asile et

¹ Source: www.themigrantsfiles.com.



d'immigration qu'elle met péniblement en place depuis de début des années 2000. Censée reposer sur trois piliers –l'intégration des étrangers durablement installés en Europe, l'accueil des réfugiés dans le respect du droit international, et la protection des frontières contre l'immigration irrégulière–, cette politique a donné la priorité au dernier, en lui consacrant l'essentiel des moyens opérationnels et financiers. Plutôt que l'intégration, c'est l'attraction d'une immigration hautement qualifiée qui est recherchée, tandis qu'est restreint le regroupement des familles.



Claire Rodier, «Xénophobie business. A quoi servent les contrôles migratoires», Paris, Armand Colin, Paris, 2012, 200 pages. Prix: 16 euros.

Quant au système d'asile européen commun, laborieusement élaboré à travers une série de normes supposées offrir le même niveau de protection quel que soit le pays d'accueil des réfugiés, il traduit avant tout un double égoïsme: externe, puisqu'il les met à distance en faisant reposer sur des pays tiers la charge des exilés dont l'Europe ne veut pas –la gestion de la crise syrienne en est la démonstration– et interne, puisqu'il place les États membres situés aux frontières extérieures (Méditerranée et frontière orientale) en position de devoir assumer la responsabilité de tous ceux qui parviennent à les franchir. Le règlement Dublin, qui permet de renvoyer dans leur premier pays d'arrivée dans l'UE les demandeurs d'asile où qu'ils se trouvent en Europe, est l'instrument de cet égoïsme interne, et le symbole de l'échec d'une politique qui n'est «commune» que sur le papier. Inéquitable pour les États concernés (notamment l'Italie, la Grèce, Malte, la Hongrie), il entraîne des conséquences dramatiques pour les migrants et les réfugiés (prise en charge insuffisante,

Conçue pour dissuader au lieu d'accueillir, la politique européenne d'asile et d'immigration s'est révélée incapable de résister à l'épreuve de la réalité migratoire du début du XXI^e siècle.

enfermement et maltraitance, montée de la xénophobie).

Conçue pour dissuader au lieu d'accueillir, la politique européenne d'asile et d'immigration s'est révélée incapable de résister à l'épreuve de la réalité migratoire du début du XXI^e siècle. Les mesures annoncées depuis l'été 2015 ne laissent pas prévoir de modification sensible des orientations qui, depuis près de 20 ans, conduisent dans le mur: offre d'accueilridicullement basse (160 000 demandeurs d'asile «relocalisés» en deux ans, quand il en arrive près de 50 000 par semaine), enfermement dans des *hotspots* pour ficher et expulser les «migrants» arbitrairement distingués des «réfugiés», sous-traitance à des pays non européens de la tâche de retenir les exilés loin des frontières de l'UE, opération militaire au large de la Libye prétendant «démanteler les réseaux de passeurs» –quand on sait que la fermeture des frontières est la principale cause de leur développement... Combien de «drames de la migration» faudra-t-il pour que l'Europe renonce à être «en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente»²?

2 Site de la campagne Frontexit: www.frontexit.org.

Migrants, réfugiés, cosmopolites: les mots sont importants, et la vie aussi

Une manière d'appréhender avec quelque recul ce que dorénavant toute l'Europe appelle la «crise migratoire» ou la «crise des réfugiés» consiste à s'intéresser aux mots et à leurs usages, à ce qu'ils cachent et ce qu'ils révèlent.

Par Michel Agier
Anthropologue, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement et directeur d'études à l'EHESS¹

On s'intéressera d'abord aux deux termes mis en concurrence dans les médias et dans les milieux dirigeants européens, ceux de *migrant* et *réfugié*. Au premier abord, pour un chercheur en sciences sociales, le mot «migrant» est un terme neutre et générique: il concerne des gens en déplacement, sans préjuger d'où ils viennent ni où ils vont. Puis la pérennité de la condition de migrant devient une question publique et une question de recherche: le déplacement dont il est

question ici, encore très général, peut durer de plus en plus longtemps. Beaucoup sont partis, mais ne sont toujours pas arrivés, ils se trouvent dans un entre-deux. Se forme alors un couloir des exilés, interminable exil à l'intérieur d'une planète unique, mais dont l'organisation sociale et politique est toute fragmentée, car la mondialisation a eu pour effet de multiplier les frontières, et souvent de les «durcir» par des murs. De plus en plus de migrants ne parviennent pas à en sor-

¹ École des hautes études en sciences sociales.





tir, leur voyage peut durer des années et se transformer en errance... La frontière devient alors le lieu d'une vie précaire, mais qui s'allonge dans le temps. C'est à ce moment-là qu'on peut commencer à parler d'une nouvelle condition cosmopolite, ordinaire, formée par la permanence des épreuves d'altérité aux frontières.

Un couloir d'exil sans fin

Ceux qui aujourd'hui ne veulent pas utiliser le mot «migrant» finissent, qu'ils le veuillent ou non, par nier ce problème, par induire l'idée que cette situation d'exil intérieur, d'interminable migration, n'existe pas. Dans le même temps, utiliser le terme de «réfugié» – que tout le monde semble découvrir ces derniers temps – correspond à une forme de rédemption.

Pourtant le terme de réfugié a un sens précis. Pour en rappeler l'histoire, il faut remonter au début du XX^e siècle avec la création du passeport Nansen dans les années 20: ce document permettait alors aux apatrides de se déplacer. Le statut de réfugié est véritablement formalisé en 1951 par les Nations unies avec la convention de Genève, et la création du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) la même année. Ce statut est très daté, il est marqué par un contexte historique fort: au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que plusieurs millions d'Européens sont encore déplacés. En outre, au cœur de la guerre froide, le statut de réfugié permet d'accueillir ceux qui traversaient le «rideau de fer».

La notion de réfugié *prima facie* (réfugiés de prime abord) fut inventée par

le HCR et l'OUA (Organisation de l'unité africaine) à la fin des années 60 pour faire face aux mouvements de populations fuyant l'Éthiopie ou la Somalie, puis en Amérique latine ou plus tard en Irak. Ces déplacements de réfugiés étaient d'une tout autre ampleur que ce que nous connaissons actuellement en Europe. C'est une notion qui aurait pu être utilisée en Europe ces dernières années, sans attendre que les réfugiés syriens ne se noient en Méditerranée.

Ainsi, en réalité, on constate que le statut de réfugié est toujours défini par un environnement international et historique; il évolue avec son contexte. C'est pourquoi il me semble important dans le contexte actuel, européen en particulier, de défendre une position nominaliste: sont réfugiés ceux qui sont désignés comme tels par les institutions habilitées à le faire, le HCR, l'OFPRA² en France, [l'Office des étrangers en Belgique, NDLR], etc. Car ceux que certains appellent aujourd'hui très vertueusement «réfugiés» savent très bien s'ils en ont, ou non, le statut et les droits qui lui sont associés. Si l'on perd de vue cette définition juridique et institutionnelle, on se raconte des histoires, et surtout l'on omet de poser la question du pouvoir de nommer, de statuer juridiquement, et donc la responsabilité des États sur les individus.

Une nouvelle «cosmopolis»

Soyons attentifs à cette nouvelle *cosmopolis*. Maintenus dans l'inachèvement de leurs parcours migratoires, vivant sous les menaces de l'arrestation dans les villes ou de la mort dans les

déserts ou les mers, ils revivent les vies anciennes des «parias» (en camp), des «errants» (en mer, dans les forêts et les déserts) ou des «métèques» (travailleurs urbains et saisonniers agricoles maintenus «sans papiers» contre leur gré). Ils semblent tous bloqués à la frontière de la vie réelle comme à celle des sociétés et des villes vers lesquelles ils se dirigent, et pourtant c'est là, dans les frontières s'étendant dans le temps et dans l'espace, qu'ils deviennent cosmopolites.

Sortis de «chez eux» et de leur «soi» identitaire, habitants du monde, ils traversent plusieurs pays lentement, doivent parler quelques mots de plusieurs langues, se confrontent à la réalité de plusieurs pays en éprouvant leur relief difficile, à la dureté des États-nations en découvrant leurs polices ou leurs locaux de rétention, à la compassion des organisations internationales qui leur parlent de droits de l'homme tout en les soignant dans des camps, à la peur des riverains avec leurs «territoires» protégés. Et ils apprennent à surmonter leurs propres peurs pour pouvoir survivre en avançant. Ils ont de la sorte une connaissance concrète du monde, que «nous» qui nous croyons cosmopolites n'avons pas vraiment, pas de manière aussi physique et ressentie parce que nos déplacements sont protégés, sécurisés et souvent confortables. Cette intelligence pratique du cosmopolitisme des exilés d'aujourd'hui est celle qui naît à l'épreuve des frontières, des mises à l'écart dans les camps, et du décentrement comme mode de vie. Les exilés de tous les temps et de toutes les conditions sociales le savent très bien.



Dernières publications

En tant qu'auteur:
«Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun», Paris, Éditions du Croquant, 2011, 117 pages.

«La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire», Paris, La Découverte, 2013, 240 pages.

En tant que directeur:
«Un monde de camps», Paris, La Découverte, 2014, 350 pages (avec la collaboration de Clara Lecadet).

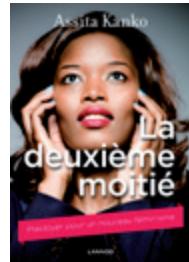
² Office français de protection des réfugiés et apatrides.



L'entretien d'Achille Verne avec Assita Kanko

Plaidoyer pour un nouveau féminisme

Dans son livre « Parce que tu es une fille »¹, Assita Kanko avait traité de l'excision avec une extrême sensibilité. Aujourd'hui, elle poursuit son exploration de la condition féminine dans un ouvrage intitulé « La deuxième moitié. Plaidoyer pour un nouveau féminisme ». Un titre qui renvoie à Simone de Beauvoir et au combat de femmes éprises de liberté.



Assita Kanko, « La deuxième moitié. Plaidoyer pour un nouveau féminisme », Bruxelles, Lannoo, 2015, 292 pages. Prix: 22,50 euros.

Espace de Libertés : Pourquoi ce nouveau plaidoyer pour le féminisme ?

Assita Kanko : Aujourd'hui encore, les femmes doivent affronter de nombreux problèmes. Malheureusement, certains pensent que ceux-ci n'existent plus au motif que l'égalité pour tous a été atteinte. C'est faux. Le combat n'est pas terminé.

Le titre de votre livre *La deuxième moitié* renvoie au *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir qui traitait de l'infériorisation des femmes de l'après-guerre. En quoi votre livre se singularise-t-il par rapport aux luttes féministes antérieures ?

J'ai beaucoup d'admiration pour Simone de Beauvoir qui a forgé ma façon de penser l'égalité homme/femme. Mon ouvrage consiste en une mise à jour du travail de celles qui ont lutté pour que les femmes aient autant de droits que les hommes. C'est aussi une mise en garde contre l'illusion que

tout va bien aujourd'hui. C'est enfin un travail d'exploration de notre temps. *Le deuxième sexe* a été écrit il y a plus de 60 ans. La loi Weil a été promulguée avant ma naissance au Burkina Faso, où l'avortement est toujours interdit et peut vous conduire en prison. Aujourd'hui, en 2015, à travers le monde, le fait de disposer librement de son corps peut toujours être considéré comme un crime. Mon livre est un rappel de cette réalité. Nous ne pouvons plus nous contenter de nous indigner. Il faut des actions et des résultats.

Vous parlez d'« autodétermination ». Comment comprendre ce mot ?

Ce droit à l'autodétermination sera acquis lorsque les femmes auront les mêmes droits que les hommes. Contrairement à ceux-ci, elles se voient imposer un conjoint et des relations sexuelles dont elles ne veulent pas sans pouvoir très souvent en appeler à la Justice. Cette liberté consiste pour moi en l'application de l'article premier de la Décla-

ration universelle des droits de l'homme. Si les hommes sont égaux en droit, les femmes aussi. Elles doivent être considérées comme capables de décider de leur vie, indépendamment de leur sexe, de leur origine et de leur couleur.

Quels sont les facteurs qui barrent aujourd'hui l'émancipation de la femme à travers le monde ? La politique ? La religion ? La culture ? La bêtise ?

C'est un ensemble de choses, mais à la base on trouve le non-partage des responsabilités domestiques entre les hommes et les femmes. Si au lieu d'être envoyées à l'école, les fillettes sont considérées comme des petites bonnes au service de la famille et des amis, si, devenues adultes, elles sont réduites au rang de machines à procréer, elles seront dominées toute leur vie. C'est comme si rien dans l'existence ne pouvait leur apporter de la joie et du plaisir. Des femmes naissent encore aujourd'hui pour servir des hommes et cela n'est pas normal. Cette situation s'accompagne trop souvent d'une certaine impunité. Face au viol, au mariage forcé, aux mutilations génitales, etc., la Justice se montre incapable d'accompagner utilement les victimes.

Chez nous aussi, vous le rappelez, des femmes sont prisonnières de certains stéréotypes et d'une certaine condition. Où sont les responsabilités ?

Le problème, c'est souvent le relativisme culturel. Il est faux de dire que certains comportements sont tolérables en fonction de l'origine ou des préférences religieuses de leur auteur. Les mêmes règles doi-



Le nouveau féminisme belge a un visage.

vent être appliquées à tous. Il faut du courage politique, une innovation sur le plan de la Justice et de ses moyens, une mixité sociale aussi. Il faut réussir l'intégration dans nos sociétés en faisant en sorte que les gens puissent vivre ensemble. Simon, les droits que certains s'octroient s'opposeront toujours aux droits de la femme et continueront à saper l'égalité entre les sexes, un fondement de notre société.

Le viol ou la maltraitance peuvent aussi trouver leur origine dans un manque fondamental de respect, dans la diffusion de stéréotypes machistes...

Je pense que les gens savent ce qu'est le respect. Malheureusement, certains savent aussi que l'impunité existe, qu'il n'y a pas grand risque à violer une

¹ Assita Kanko, *Parce que tu es une fille. Histoire d'une vie excisée*, Waterloo, La Renaissance du livre, 2014, 94 p.



© DR

L'ombre de Beauvoir a inspiré le travail d'Assita Kanko.

femme, par exemple. Une femme peut difficilement prouver qu'elle a été victime de discrimination à l'embauche, qu'on lui a rétorqué «tu dis des bêtises parce que tu as tes règles», qu'on l'a bousculée dans la rue. L'accès à la Justice et son coût découragent beaucoup de femmes.

Vous n'êtes pas qu'essayiste, vous êtes aussi cadre dans une entreprise. Vous consacrez une large place dans votre livre au plafond de verre qui empêche les femmes d'accéder à des responsabilités importantes.

C'est l'évidence: il faut des quotas dans les entreprises. Nous sommes

en 2015 et pourtant, nous n'avons pas atteint les objectifs. Aujourd'hui, il faut faire du forcing, imposer des règles et des structures qui vont permettre de normaliser la situation. Ces quotas seront aussi bénéfiques pour les hommes dans le futur. J'ajoute qu'il faut partager le congé de maternité, comme les Suédois ont commencé à le faire. Si une telle disposition est institutionnalisée, elle mettra fin à l'arbitraire et permettra aux hommes de prendre leurs responsabilités, sans craindre d'être jugés. Pour eux, il n'est pas simple d'aller à l'encontre des usages dominants. Les femmes aussi doivent accepter que les hommes occupent cette autre place.

Que préconisez-vous pour que la participation des femmes à la vie politique aille croissant ?

Les femmes voudraient participer davantage à la vie politique, mais elles sont confrontées à toute une série d'obstacles, même si les quotas sont une excellente chose. Il y a encore beaucoup à faire pour que l'ambition que sont en droit de nourrir les femmes ne soit pas perçue de manière négative. Pour aller vers un certain équilibre, il faut que tout le monde participe. Il faut envoyer les femmes dans les conseils communautaires et les entreprises. Il faut que la population ait aussi envie de voter pour une femme.

Votre combat n'est pas qu'intellectuel, il est aussi personnel. Avec beaucoup de sensibilité, vous revenez sur l'excision que vous avez subie au Burkina Faso lorsque vous étiez enfant...

L'excision que j'ai subie est loin de constituer ma seule motivation. Elle fait partie de toute une série de choses qui m'ont fait comprendre qu'une femme paie chaque jour le fait d'être femme. Cela va du non-partage des tâches ménagères à la maternité forcée en passant par le plafond de verre. En Belgique, chez nous, il y a toujours 10 % d'écart salarial entre les hommes et les femmes. Seulement 4% des plaintes pour viol aboutissent à une condamnation. Des femmes sont obligées de se faire reconstruire l'hymen au nom du prétendu honneur de leur famille, etc. Tout cela existe. Ce combat, je

ne le mène pas seulement pour moi, mais pour toutes les femmes.

Vous écrivez que les femmes doivent frapper sur «la table avec leurs talons». L'émancipation des femmes passe-t-elle aussi par une action, disons «musclée» ?

C'est une boutade destinée à faire comprendre que nous devons aussi affirmer notre féminité. Même au sommet de la politique ou de l'entreprise, il n'y a aucune raison valable pour qu'une femme ne porte pas de hauts talons, pour qu'elle soit obligée de se déguiser en un quasi-homme, en un être hybride. Cette affirmation de la féminité, cette nécessité de l'imposer, j'ai choisi de les faire passer avec humour.

Dans votre monde idéal, quelle serait la place de l'homme ?

À 50 % dans la cuisine (rires). Sérieusement, les hommes et les femmes doivent apprendre à partager les responsabilités. Cela contribuera en retour à libérer l'homme qui est trop souvent sous pression, contraint à la performance. Je ne suis pas sûr que c'est vraiment ce qu'il veut. Globalement, notre société serait plus riche sur le plan humain et social. L'homme doit être aux côtés de la femme au moment de mener ce combat. 

« Madrasa »¹, moi aussi je veux y aller!

Au cœur de l'été, Infor Jeunes Laeken est contacté par deux membres du RED/Laboratoire pédagogique qui mènent au parc de la Rosée, à Anderlecht, une expérience unique. En effet, Juliette et Marie, professeures de formation, ont mis d'initiative leurs compétences au service des enfants. Elles ont ouvert dans le parc une école éphémère, offrant ainsi à de nombreux enfants syriens l'opportunité, parfois pour la première fois, d'aller à l'école.

Par Chantal Massaer
Directrice d'Infor Jeunes Laeken

En ce mois d'août 2015 se pose la question de savoir de quoi sera fait l'avenir de ces enfants. Ont-ils trouvé une place à l'école? Sont-ils inscrits? C'est afin de les aider dans leurs démarches qu'Infor Jeunes Laeken se rend au parc de la Rosée pour rencontrer parents et enfants. Le 14 août, le soleil est au rendez-vous, la foire du Midi bat son plein, ce quartier de Cureghem tant décrié nous offre un instantané plus doux, plus sympathique que prévu. Malgré les difficultés et les vicissitudes de la vie, c'est débordant d'enthousiasme et de curiosité que les enfants nous accueillent. Ils suivent presque avec ferveur les ateliers de français qui leur sont proposés. Certes d'aucuns ont des problèmes de concentration, les crayons et stylos leur résistent, le matériel scolaire souffre, mais ils sont si fiers de leurs dessins, de leurs premiers mots en français. Qu'ils aient 5, 6, 10 ou 15 ans, ces jeunes sont

face à un fameux défi: s'adapter à leur nouvelle vie et panser les plaies de la guerre. Saurons-nous nous être à hauteur des défis que présente la scolarisation de ces jeunes?

Un manque structurel de places

En cette matière, tout reste à faire. Une première question s'impose: comment est-il possible que ces enfants soient restés déscolarisés pendant de nombreux mois? En effet, en une après-midi, nous dressons une liste de plus de quatre-vingts enfants sans école. Alors que nombre de ces familles ont obtenu des papiers et bénéficient du CPAS, que s'est-il donc passé? Il est clair qu'il ne suffit pas de donner aux parents une liste d'écoles pour que ceux-ci parviennent à inscrire leurs enfants. Dans le «croissant pauvre»², on déplore un manque structurel de places. Imaginez donc à quel point ce problème devient

aigu lorsqu'il s'agit d'enfant de réfugiés. Leurs besoins sont spécifiques, ils doivent apprendre le français, voire être alphabétisé, et bénéficier d'un suivi adapté aux traumatismes vécus. Trouver une place dans une classe DASPA³ relève de la gageure. Dans ce contexte tendu, l'accueil lors de l'inscription laisse trop souvent à désirer. Beaucoup de parents qui ne maîtrisent ni la langue ni les codes sont éconduits sans ménagement. Pendant trois semaines, nous allons sans relâche accompagner enfants et parents afin de leur obtenir leur inscription. Nous sommes toutefois inquiets: si les premiers contacts ont été si difficiles, qu'en sera-t-il de la scolarisation des jeunes? Se profile à l'horizon un risque bien réel de décrochage scolaire.

Accompagner l'écolier et sa famille

C'est pourquoi il nous paraît important de maintenir le contact avec les familles afin de faire face rapidement aux difficultés, qu'il s'agisse de problèmes administratifs, de soucis pédagogiques ou de questions relatives à leur parcours en tant que réfugiés. Nous avons déjà pu faciliter le dialogue entre la famille de Mohamed⁴, 11 ans, et son école à Saint-Gilles. En effet, l'institutrice s'inquiétait du manque de dextérité du garçon dans le maniement du matériel scolaire. Elle nous expliquait également que Mohamed est extrêmement serviable et affectueux, mais qu'il peut soudain se montrer agressif. Elle se demandait si une réorientation vers le spécialisé ne serait pas adéquate. Lors d'un premier entretien, les



À Cureghem, les enfants syriens sont accueillis et accompagnés.

parents ont pu raconter leur histoire. Parti sur les chemins de la migration depuis quatre ans, leur fils n'a pu être scolarisé. De plus, celui-ci a frôlé la mort dans une fusillade; il a d'ailleurs été blessé par balle et a dû enjamber des corps afin de se sauver in extremis. Très touchée par ce récit, l'institutrice a mieux compris la réalité de Mohamed et n'évoque plus sa réorientation.

Gageons que d'autres professeurs, d'autres écoles auront besoin d'appréhender la réalité de ces réfugiés afin de répondre à leurs besoins. Pour ce faire, un suivi personnalisé est nécessaire. Infor Jeunes Laeken va maintenir, au parc, des ateliers de français, des animations pour les enfants et un contact avec leurs parents. Autres projets: mettre sur pieds un réseau de parrainage et réaliser un documentaire qui permettra de suivre pas à pas le quotidien de ces familles durant une année. De quoi relever le défi du vivre ensemble.

³ Dispositif d'accueil et de scolarisation des primo-arrivants, autrefois nommé « classe passerelle ».

⁴ Prénom d'emprunt.

¹ École en arabe.

² Nord-ouest de Bruxelles.

Out of Africa

En octobre, au Vatican, plusieurs prélates africains participant au Synode des évêques sur la famille se sont plaints que leur approche des problèmes familiaux ne soit pas bien prise en compte. L'idée de la famille qui prévaut en Europe occidentale (le couple et ses enfants) tient en effet peu compte de la «famille élargie» africaine dans laquelle le lien d'assistance est autrement étendu, ce qui entraîne fatallement d'autres usages. Les prélates africains ont tenu à faire savoir que cette réalité était trop souvent oubliée par Rome. Le Ghanéen Charles Palmer-Buckle, archevêque d'Accra, a ajouté que l'homosexualité est «culturellement difficile» à faire accepter en Afrique en référence à la parole du pape «Qui suis-je pour juger?». «Il faudra du temps», a-t-il ajouté. (map)

Liberté, égalité, laïcité

En France, l'Assemblée nationale a adopté début octobre le projet de loi sur la déontologie des fonctionnaires. Il leur impose entre autres le respect du principe de laïcité, ce qui n'est pas anodin au moment où l'Hexagone «célèbre» les 5 ans de la loi sur l'interdiction du voile intégral. Il est aussi rappelé aux fonctionnaires qu'ils doivent... fonctionner avec «dignité, impartialité, intégrité et probité». Le but de cette loi est de rapprocher les citoyens des agents du service public. L'entreprise ne manque pas de noblesse. (map)

Le Belang se remplume

Dans une interview au *Soir*, le Premier ministre luxembourgeois Xavier Bettel parle de la laïcité, de sa foi catholique, de son homosexualité. À la question «la laïcité a-t-elle joué un rôle important dans votre choix d'engagement au Parti libéral démocrate?», il répond: «Non, pas du tout. Je suis croyant, catholique. Cependant [...], je ne veux pas que la religion m'impose ma façon de vivre. Je n'ai qu'une vie. Je pense que le pape donne des impulsions qui permettent à des catholiques comme moi, qui ne sont pas des bigots, de voir qu'il veut avancer dans la bonne direction. Mais les succur-sales ont encore du mal à suivre, il y a encore du boulot. [...] Je n'accepte pas que quelqu'un me dise que je n'ai pas le droit

à l'avortement, au mariage, à la pilule, au préservatif, au divorce.» (map)

Pedofaillie (in English, please)

Qui a dit que la pédophilie restait impunie au sein du clergé, comme à la belle époque de Jean-Paul II? Un ancien évêque britannique vient en effet d'être condamné à 32 mois de prison pour des abus sexuels remontant à plus de 20 ans, malgré d'importants soutiens. Peter Ball, aujourd'hui âgé de 83 ans, avait plaidé coupable en septembre pour avoir abusé de 18 jeunes hommes entre 1977 et 1992 lorsqu'il était évêque de Lewes, au sud de l'Angleterre. Il demandait à ses victimes de prier nues et menaçait de les fouetter si elles ne s'exécutaient pas. En 1993, une tentative d'inculper cet ami du prince Charles avait échoué à la faveur de pressions venant d'en-haut. Justice est donc faite. Mais si l'Église d'Angleterre a présenté ses excuses, elle a nié avoir tenté d'étouffer l'affaire. Elle a toutefois reconnu avoir laissé «tomber trop de victimes par le passé et permis à des coupables de continuer à officier». (map)

Misère sexuelle

L'Église catholique a été pour la première fois sanctionnée par la Justice en Colombie pour une affaire d'abus sexuel de mineurs et devra indemniser les victimes d'un prêtre déjà condamné en 2010. Jugée civillement responsable, l'Église devra verser 64 millions de pesos (près de 20 000 €) à deux victimes, aujourd'hui âgées de 16 et 15 ans, 38 millions à leurs parents et 16 millions à chacun de leurs frères et sœurs. À l'ori-

gine de cette affaire, on trouve un prêtre condamné à 18 ans de prison pour avoir «soumis charnellement dans les installations de la paroisse» deux enfants, alors âgés de 8 et 7 ans, qui lui avaient été confiés par leurs parents, confrontés à la misère. (map)

Tout un fromage

Il se mure dans le silence, l'abbé Lode Van Hecke d'Orval, tout à sa bière et à ses fromages qu'il est. Les journalistes désespèrent de recueillir les réactions de cet homme que la succession d'André-Joseph Léonard à l'archevêché de Malines a transformé un temps en outsider inattendu. Plusieurs autres noms avaient précédemment été cités, dont celui de l'évêque d'Anvers Johan Bonny réputé pour ses positions progressistes, notamment vis-à-vis des homosexuels. Johan Bonny s'était fait remarquer à Rome l'automne dernier grâce à une lettre rédigée en préambule du précédent Synode sur la famille. Une lettre au ton d'ouverture très marqué, sans doute trop pour la branche ultraconservatrice de l'Église. Lode Van Hecke est lui aussi Flamand et est âgé de 65 ans. Le nom du jésuite Mark Rotsaert a été également cité pour succéder à Léonard. Cette liste n'est pas exhaustive. (map)

Un bousilleur à La Haye

Ahmad Al Faqi Al Mahdi, chef touareg d'Ansar Dine, un groupe islamiste radical malien lié à Al-Qaida Maghreb islamique (Aqmi), est soupçonné d'avoir dirigé la destruction en 2012 de huit mausolées et d'une mosquée à Tombouctou. Il est aussi le premier «client» de la Cour pénale internationale à com-

paraître pour avoir détruit des monuments appartenant au patrimoine mondial de l'humanité. Son procès commencera en janvier. Pour la petite histoire, c'est l'avocat liégeois Gilissen qui assurera sa défense. Quant aux monuments détruits, ils ont déjà en partie été reconstruits sous l'égide de l'ONU. (map)

Du sexe des anges et des ambassadeurs

La presse bien-pensante nous régale d'articles dithyrambiques sur les aspects progressistes du règne de François I^{er}. Mais quand même, faut pas pousser. S'il est un secret de polichinelle que la Cité du Vatican grouille d'homosexuels pratiquants, tant au niveau de la Curie que dans les rangs serrés des gardes suisses, cela doit rester pudiquement caché. Aussi, lorsque la France a eu, en février 2015, l'idée saugrenue de proposer comme ambassadeur au Vatican le dénommé Laurent Stefanini, qui ne fait pas mystère, lui, de ses orientations sexuelles, il lui fut opposé un vigoureux *vade retro satana*. Pas de ça chez nous, Monsieur! On est des gens convenables, nous, Monsieur! Comme disait don Gino Flaim, collaborateur pastoral à San Pio X à Trente: «*La pédophilie, je peux la comprendre; l'homosexualité, je ne sais pas.*» Et d'expliquer: «*Parce que je travaille beaucoup dans des écoles, je connais les enfants, et malheureusement, il y a des enfants qui cherchent de l'affection, parce qu'ils n'en ont pas à la maison. Et peut-être que s'ils trouvent un prêtre, ce prêtre peut succomber. Et je comprends cela.*» Salauds de gosses qui viennent tenter les bons pères! Mais je m'égare. Exit donc Stefanini, pas convenable. La France, un brin revancharde, s'apprête à proposer comme ambassadeur au Vatican... une femme. Selon les indiscretions dont *Le Canard enchaîné* fait son foie gras, l'heureuse candidate serait la très dévote Caroline Pigozzi, ci-devant héritière de Simca et journaliste à *Paris Match* et à *Europe 1*. Une femme au Vatican? *Perseverare diabolicum!* (yk)

- 74** Faire rimer BD et égalité
- 76** Charlotte Salomon :
la jeune fille et la mort
- 78** Bruxelles,
ma (presque) belle !



Collection Jewish Historical Museum, Amsterdam © Charlotte Salomon Foundation

Faire rimer BD et égalité

Un collectif et une charte: ce sont les armes brandies par une centaine de créatrices de bande dessinée pour lutter contre le machisme. Ces illustratrices, scénaristes et coloristes ont décidé d'unir leurs forces pour dénoncer les formes que prend le sexisme dans le champ littéraire du 9^e art, tout en avançant des façons de le combattre.

Par Amélie Dogot
Secrétaire de rédaction

Elles en ont assez qu'on les prenne pour l'épouse ou l'attachée de presse de l'illustrateur. Qu'on leur colle une étiquette de créatrices de «BD féminine» par le simple fait qu'elles sont femmes. Qu'on qualifie leur travail de *girly*, terme à forte charge stéréotypée renvoyant à la futilité ou au sentimentalisme, si elles ont le «malheur» de parler shopping ou cuisine. Qu'on leur demande ce qu'elles ont à apporter, en tant que femmes, à ce genre littéraire. Elles en ont assez qu'on crée une différenciation et une hiérarchisation avec le reste de la bande dessinée en concevant des collections prétendument féminines, «avec l'universalité des lectures qui s'adresseraient donc, par opposition, au sexe masculin».

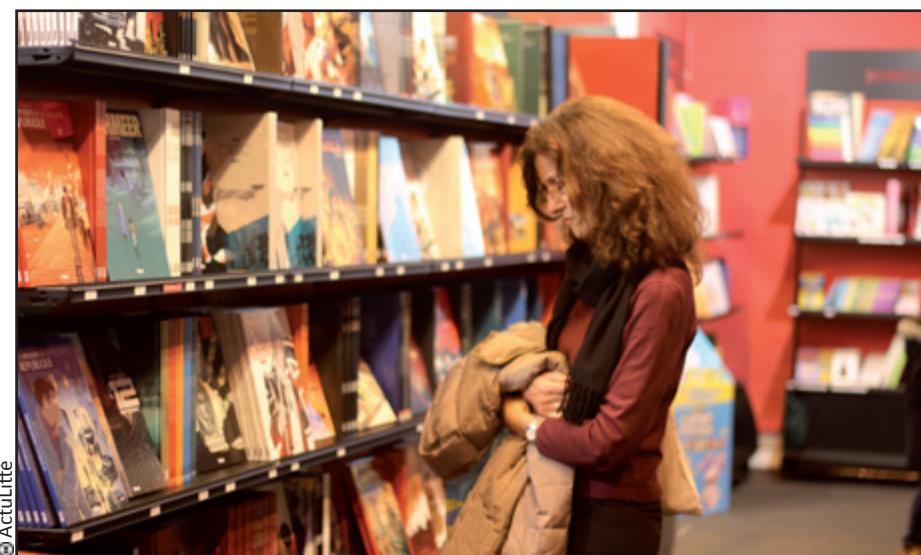
Il n'a franchement pas de quoi s'en vanter mais c'est le Centre belge de la bande dessinée qui a contribué à la création du collectif: son projet d'exposition collective «La BD des filles» –prévu pour 2016 et finalement postposé «afin de mieux en définir le propos, les objectifs... et le titre»¹– en a fait bondir plus d'une au printemps dernier. «Le marketing géné connaît des jours extrêmement fer-

tiles, et l'édition y trouve son compte. Pas nous, c'est clair et c'est une bonne chose de le faire savoir», témoigne Oriane Lasus, auteure de *Ça va derrière?* (Vraoum, 2012) sous le pseudonyme d'Aspirine.

Revendications féministes

Parmi la centaine de femmes –dont, notamment, Flore Balthazar, illustratrice de *Frida Khalo* (Delcourt, 2015) et dessinatrice de *Miss Annie* (Dupuis) et la Liégeoise Aurélie Bévière, coscénariste de *Sauvage* (Delcourt, 2015)– rassemblées au sein du jeune collectif, toutes ont des histoires à raconter; parce que toutes encaissent régulièrement des remarques misogynes sur leur travail et des demandes que l'on ne ferait jamais aux hommes.

C'est le cas par exemple de Léonie Bischoff, d'origine suisse et vivant à Bruxelles depuis 2003. La maison d'édition communautaire Manolosantis lui a demandé de créer une histoire pour sa collection «Médée» avec deux contraintes: elle devait faire 24 pages et comporter un aspect féminin, afin



© Actualité

de coller à la ligne de cette collection qu'a inaugurée Diglee. «J'ai un peu de mal avec le côté girly de certains albums ou blogs. J'ai donc décidé de faire un truc qui ait des couilles!». Le propos est maladroit... car il repose justement sur des clichés que le collectif entend éviter, mais on a compris l'esprit. Léonie a finalement publié *Princesse Suplex* en 2010, l'histoire d'une employée de bureau la semaine, catcheuse le week-end.

Car «publier des collections "féminines" est misogyne», rappelle le collectif dans sa charte. «Pourquoi le féminin devrait-il être hors de l'universel? Différencier de la sorte, sur la base de stéréotypes seulement, n'a que des effets négatifs sur la perception qu'ont les femmes d'elles-mêmes, sur leur confiance en elles et leurs performances. Il en va de même pour les hommes, surtout s'ils se sentent attirés vers ce qu'une autorité fantôme a catalogué de "féminin".»

Le spectre de la femme objet

On avoue quand même avoir tiqué en constatant que Maureen Wingrove alias

Diglee –à qui l'on doit notamment deux cahiers de régime illustrés de femmes filiformes perchées sur des hauts talons et l'album... *Forever Bitch*– fait partie du collectif. Virage à 180°, l'illustratrice a récemment mis son crayon au service de la lutte contre le harcèlement sexuel au travers de l'expo «Bulles de rue» montée par l'antenne lyonnaise de Stop harcèlement de rue –expo à laquelle participent aussi Thomas Mathieu et ses *Crocodiles*²– et une collaboration avec l'association Colère: nom féminin.

Dans leur charte, les créatrices attendent «des créateurs, éditeurs, institutions, libraires, bibliothécaires et journalistes qu'ils prennent la pleine mesure de leur responsabilité morale dans la diffusion de supports narratifs à caractère sexiste et en général discriminatoire (homophobe, transphobe, raciste, etc.)» et espèrent «les voir promouvoir une littérature qui s'émancipe des modèles idéologiques basant les personnalités et actions des personnages sur des stéréotypes sexués». Sachez, Mesdames, qu'*Espace de Libertés* persiste et signe.

¹ Cf. Amélie Dogot, «Haro sur les crocos!», dans *Espace de Libertés*, n°437, mars 2015, pp. 76-77.



Site du Collectif de créatrices de bande dessinée contre le sexisme: <http://bdegalite.org>

¹ Communiqué de Jean Auquier, directeur général du Centre belge de la bande dessinée, 9 septembre 2015.

Charlotte Salomon : la jeune fille et la mort

Pour la première fois est publiée l'œuvre monumentale de la jeune artiste allemande, au destin familial fracassé, assassinée à Auschwitz. Sur les décombres éclot une opérette bigarrée qui se joue entre convulsions de l'histoire et secrets intimes.

Par Philippe Cohen-Grillet
Journaliste et écrivain

Il est rare d'assister à la naissance d'une œuvre d'art plus de 70 ans après sa création. Tel est le présent que nous offrent les éditions Le Tripode en publiant la totalité du monumental roman graphique de Charlotte Salomon, *Vie? ou Théâtre?*. Née en 1916, la jeune artiste fut la dernière étudiante juive des Beaux-Arts de Berlin. En 1938, fuyant les persécutions nazies, elle quitte l'Allemagne pour rejoindre ses grands-parents installés en France, à Nice. Si «*on ne guérit jamais tout à fait de son enfance*», ainsi que le plaide l'avocat de Pierre Goldman à son procès, Charlotte, elle, n'a pas échappé au double funeste destin de sa famille et de sa communauté.

vichyste et antisémite d'alors, Salomon entreprend le récit de son existence dans un journal intime protéiforme. Entre 1940 et 1942, elle réalise plus de 1100 gouaches, qu'elle accompagne de textes rédigés sur papier calque et de mouvements musicaux. C'est ce qu'elle nomme une «*opérette en trois couleurs*», n'ayant recouru qu'aux trois couleurs primaires et retenant 781 planches, qui est aujourd'hui publiée.

La plume trempée dans un sang d'encre tragi-comique

Au fil des compositions se révèle une existence reconstituée. L'artiste s'approprie l'histoire intime qui lui fut dissimulée en dessinant les suicides. Les membres de sa famille apparaissent sous des traits parfois grotesques. C'est avec ironie qu'elle documente les défilés enrégimentés des nazis dont les bruits de bottes ont rythmé son adolescence berlinoise. L'influence de Chagall est patente. Son style semble se dépouiller, le trait devenir plus abstrait, au fur et à mesure des gouaches. À moins qu'elle n'ait intuitivement pressenti que le temps lui serait dérobé.



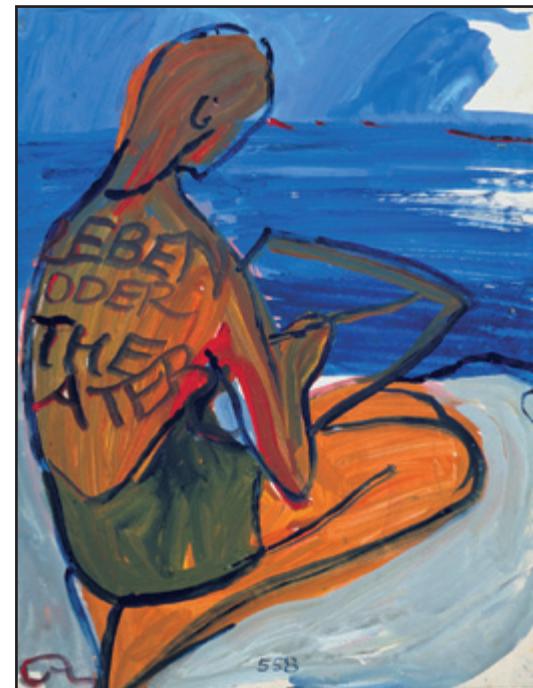
Charlotte Salomon,
«*Vie? ou Théâtre?*»,
Paris, Le Tripode,
2015, 840 pages.
Prix: 95 euros.

Alors que le déferlement des troupes allemandes s'annonce sur l'Hexagone, sa grand-mère se suicide sous ses yeux en se défenestrant, un jour de mars 1940. Le grand-père –qui aurait gagné à fréquenter le divan de spécialistes viennois avant de parler– révèle alors à la jeune femme un atavisme mortifère: la mère de Charlotte a également mis fin à ses jours, tout comme une tante dont elle hérita du prénom. Dans la France

Œuvre d'art ou témoignage, à la fois intime –narrant la métamorphose en femme– et historique, à l'instar d'un autre journal, alors écrit par Anne Frank? L'historien d'art et spécialiste des artistes broyés durant la Shoah, Jürgen Kaumkötter, vient d'apporter une réponse à ce semipernel débat empreint de polémique. Dans un ouvrage¹, il prend le parti d'appréhender les œuvres créées par des déportées sous un prisme purement artistique, sans les réduire à une production dictée, voire imposée, par le contexte politique et le joug des nazis. Cette vision est aujourd'hui encore récusée, y compris parmi les conservateurs du Mémorial d'Auschwitz, pour qui jauget des qualités esthétiques de la création des déportés revient à effectuer une nouvelle sélection parmi eux. Charlotte Salomon échappe par une cruelle ironie à cette casuistique. *Vie? ou Théâtre?* est achevé avant ce jour de septembre 1943 où elle et son compagnon, Alexander Nagler, sont arrêtés après une dénonciation. Le couple est déporté à Auschwitz et Charlotte assassinée dès son arrivée. Depuis cinq mois, elle était enceinte.

Gâchis

Le manuscrit de Charlotte connaît d'autres vicissitudes. Sauvé par le médecin qui prenait soin de l'auteur, il fut confié à son père, survivant réfugié aux Pays-Bas et conservé au Musée historique juif d'Amsterdam. L'artiste, elle, restait quasi-inconnue du grand public jusqu'à ce que l'écrivain David Foenkinos lui consacre un roman l'an dernier². Dans son *Charlotte*, le romancier revient à la ligne à chaque fin de phrase. Extrait: «*L'amie qui se tenait près de moi m'a demandé: alors, tu aimes?*



Collection Jewish Historical Museum, Amsterdam - © Charlotte Salomon Foundation

*Je n'ai pas pu répondre.
L'émotion m'en empêchait.
Elle a dû croire que cela ne m'intéressait pas.*

Alors que.

Je ne sais pas.

Je ne savais comment exprimer ce que je ressentais. »

Nous non plus, tant la mièvrerie de ce succès de librairie le dispute à l'indigence du style.

Une lettre vient clore *Vie? ou Théâtre?*. Une forme de confession faite à son mentor artistique, Amadeus Dabernohl, dans laquelle Charlotte semble avouer avoir empoisonné son grand-père qui aurait voulu abuser d'elle. À tout le moins y a-t-elle songé, au point de l'écrire. Elle attendait de l'existence un enfant. La jeune fille rencontra la mort, encore.

1 Jürgen Kaumkötter, *Der Tod hat nicht das letzte Wort. Kunst in der Katastrophe. 1933-1945 (La mort n'a pas le dernier mot. L'art dans la catastrophe. 1933-1945)*, Berlin, Galiani, 2015, 384 p. (non traduit en français).

2 David Foenkinos, *Charlotte*, Paris, Gallimard, 2014, 224 p.

Bruxelles, ma (presque) belle!

Dans «Our City», son troisième documentaire, la réalisatrice Maria Tarantino ne vise pas le Bruxelles de carte postale ou de brochure pour touristes pressés. Mais montre surtout que derrière les façades défraîchies et les quartiers en voie de «gentrification» à sens unique, il existe surtout une ville riche de sa diversité.

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

«Durant des années, Bruxelles semblait posséder suffisamment d'anti-corps pour combattre la "gentrification". Mais là, la ville se fait un peu bouffer», lance Maria Tarantino quand on lui demande ce qui a surtout motivé ses cinq ans de travail au service de son nouveau documentaire *Our City*. «On me dit souvent que le quartier des Halles Saint-Géry a subi une fabuleuse transformation. Car, d'un parking voici une quinzaine d'années, il est devenu un coin sympa, avec plein de cafés et de restos branchés. Peut-être! Mais ces endroits sont-ils réservés aux Bruxellois, dont le pouvoir d'achat n'est pas toujours énorme? C'est sans doute, entre autres, pour cette raison que j'ai voulu consacrer mon nouveau film à Bruxelles.»

Au-delà de la carte postale

Résultat: un kaléidoscope d'images et de récits qui se télescopent. Montrant aussi qu'à côté du Bruxelles qui sent la gaufre, et à côté de la cité éventrée par des chantiers et des saillies urbanistiques qui l'ont défigurée par endroits,

c'est surtout du côté de l'humain qu'il fallait chercher le poumon de la ville. «En effet, je n'ai pas fait dans le typique. Je ne me suis pas laissée entraîner par l'aspect touristique. Ce n'était pas l'histoire qui me guidait. Je me suis plutôt laissée guider par les textures de la ville. Je voulais raconter quelque chose de vrai et de profond à propos de Bruxelles, ouvrir des portes, amener le regard d'un public derrière ces façades que l'on voit toujours de l'extérieur», continue Tarantino. Caméra à la main, j'ai commencé à explorer certaines idées, fruits de certaines réflexions. Il fallait trouver des situations qui pouvaient les incarner et, de cette manière, transformer ces réflexions en quelque chose de concret, de vivant. Par moments, on se croirait presque dans Alice au pays des merveilles avec des changements d'échelle de grandeurs. Ce n'est pas un film qui essaie de créer un effet miroir pour le spectateur. Mais qui tente plutôt d'ouvrir une fenêtre. Pour inviter à la découverte, à l'exploration.»

Toutefois, et loin de laisser déambuler son objectif au hasard de rencontres

(comme celles, très touchantes, avec des enfants qui jouent et s'amusent d'un rien, ou avec un chauffeur de taxi iranien poète à ses heures perdues) qui tisseraient une «simple» galerie de portraits, *Our City* n'esquivé pas non plus le «Bruxelles-poubelle» pour autant.

des défis qui attendent Bruxelles s'avère d'autant plus énorme que nous sommes riches de notre multiplicité. Bref, ce ne sera pas simple de repenser une ville où chacun trouvera sa place, mais cela en vaut franchement la peine.»

Une ville en chantiers

Tarantino continue: «La perpétuelle modernisation de Bruxelles est quelque chose de laid et de terrible. Qui se traduit le plus souvent par la construction de bureaux dont nous n'avons pas besoin. Il fallait aussi montrer cette dimension, cette exploitation du travail et le manque de reconnaissance. Il existe une misère humaine qui s'abrite dans des bâtiments qui sont en train d'être détruits et démolis sous les yeux de tout le monde. La mobilité grandissante des individus, à l'échelle européenne et mondiale, à cause des guerres, de la pauvreté ou pour d'autres raisons économiques amène une nécessité de redéfinir les lieux. Mais, en fait, le plus réjouissant est que l'ampleur



«Our City»
De Maria Tarantino
BE • 2014 • 83'
Au cinéma Aventure
(Bruxelles) dès le 18 novembre

Au cinéma Sphinx
(Gent) dès le 19 novembre

© Klaas Boelen



Zeinabu Diori, un des visages de Bruxelles la cosmopolite.

Fin de l'Ancien Monde

Par Véronique Bergen
Écrivain et philosophe

L'animal remonte vers le Nord, traverse les cercles de l'enfer qui ont perdu leurs gardiens. Il ferme les paupières de ceux qui agonisent. A-t-il migré de son propre chef, quittant les savanes africaines afin d'évaluer l'état du monde après la CANI, la «catastrophe au nom interdit»? Est-il dépêché par des chamans? 666 n'est pas tatoué sur son poitrail. Les milices nostalgiques de feu l'ordre mondial ne le traquent pas sous une symphonie de nanomissiles.

Dès qu'il pose pattes en territoire Europa, il prend la mesure du cataclysme. Villes dévastées, flux de migrants, exode des bêtes, nature en crise qui sort de ses gonds, sacageant les installations qui l'ont rendue malade. Des insurgés ayant rejoint des communautés autonomes partisanes de l'absolue sécession lui annoncent la bonne nouvelle. L'Ancien Monde n'est plus. Les sites de Monsanto ont été démantelés. Banquiers, technocrates du désastre vivent terrés dans des bunkers, existence lyophilisée.

L'animal voit des tombes s'ouvrir, des créatures revenues de la mort danser au-dessus des flammes. Il

s'écarte des processions où des bipèdes en transe clament «*mangeons-nous les uns les autres*», il s'écarte du clan des frivoles, des séides de l'Apocalypse. Frottant sa crinière sur la dalle d'un mausolée, il bave sur l'inscription à moitié effacée «ci-gît le G8». D'enfants redevenus sauvages, il apprend que Wall Street a été engloutie, que des guerres civiles entre chemises noires au service des oligarques et combattants de la liberté font rage.

Chaque matin, il arc-en-ciel de joie, rastafari ganja. Ceux qui ne croient plus en rien aident les anciens dieux déchus, baudruches ventripotentes, à se donner la mort. La Terre ronronne de sentir les forêts de Grèce chlorophyller sirtaki, les îles déverser des coulées de lave sur les ex-seigneurs de la troïka. Quand l'animal dort, les esprits de ses frères assassinés bourdonnent dans le ciel. Écoutez les rugissements bleus de Cecil le lion qui décharge une pluie d'étoiles sur les chasseurs ayant survécu à la destruction. L'animal creuse un trou magique au fond duquel le langage génétiquement perturbé vient se noyer. La corne de l'Afrique l'appelle, il laisse l'Europe à ses fantômes.

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

Funérailles civiles

de toutes classes et crémation



Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 537 05 64

Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre & Bordet)

Contact : Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE
POUR LA
CREMATION**

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

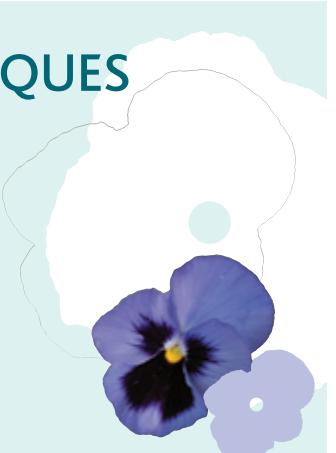
Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

Années

Publications, festivals, émissions... les bonnes énergies

LES CÉRÉMONIES LAÏQUES DE FUNÉRAILLES

Une alternative humaniste,
des rites pour apaiser et célébrer la vie !



Lorsque survient le décès d'un proche, nous voudrions pouvoir vivre notre chagrin hors de toute contrainte. Dans ces moments de détresse, le Centre d'Action Laïque propose un service gratuit de cérémonies fidèles aux convictions philosophiques du défunt.

En accord avec les proches et à leur écoute, nous prenons le temps de concevoir un hommage personnalisé : un moment hors du temps, pour que chacun puisse évoquer des souvenirs uniques et précieux.

Les officiants laïques conduisent les cérémonies afin que s'y expriment les valeurs chères à la personne disparue par des récits de vie, des musiques, des discours de parents ou d'amis...

Pour rencontrer un officiant ou s'informer, un simple appel vers le Centre d'Action Laïque de votre province suffit.

Informez les Pompes funèbres de vos choix.



PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES
Lundi au samedi de 9 à 20 h
Province de Namur : 081 71 60 42
Province de Luxembourg : 061 32 54 10
Province de Brabant wallon : 010 43 70 39
Province de Liège : 0493 25 93 59
Bruxelles : 02 289 69 32

ESPACE de Libertés

Éditeur responsable:

Jean De Bruecker

Rédacteur en chef:

Yves Kengen

Secrétaire de rédaction:

Amélie Dogot

Production:

Fabienne Sergoynne

Dessins:

Dominique Goblet et Kai Pfeiffer

Graphisme:

YEBOgraphics

Imprimeur:

Kliemo

Fondateur:

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros
Ne paraît pas en juillet - août

Belgique: 20€, Étranger: 32€
par virement au compte du CAL:

IBAN: BE16 2100 6247 9974

BIC: GEBABEBB

TVA: BE 0409 110 069

ISSN: 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél: 02 627 68 68 - Fax: 02 627 68 01

E-mail: espace@laicite.net

www.laicite.be

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)
Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique -
Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la
Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de
la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses
qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données person-
nelles et les faire rectifier.



Libres, ensemble

LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ NOVEMBRE 2015

À LA TÉLÉVISION

EPA: pas un « cours de rien » 10'

Présentation : Vinciane Colson

Reportage dans trois écoles qui ont proposé dès la rentrée un vrai projet pédagogique aux élèves inscrits en EPA, l'encadrement pédagogique alternatif.

Date	Heure	Chaine
03/11	Fin de soirée	La Une
09/11	20H00	La Trois

Les hommes d'argile: un devoir de mémoire 28'

Présentation : Catherine Haxhe

« Les hommes d'argile », un film de Mourad Boucif, met en valeur les contingents de soldats marocains enrôlés dans l'armée française pendant la Seconde Guerre mondiale. L'occasion de réinterroger nos mémoires.

Date	Heure	Chaine
08/11	9H20	La Une
14/11	10H30	La Une
25/11	20H00	La Trois

Festival des Libertés 10'

Présentation : Vinciane Colson

Reportage au cœur du Festival des Libertés, rendez-vous des défenseurs des droits humains et des agitateurs de réflexion.

Date	Heure	Chaine
17/11	Fin de soirée	La Une
23/11	20H00	La Trois

Migrants : après l'urgence, quelle solidarité 28' mettre en place ?

Présentation : Vinciane Colson

Après l'urgence des premières semaines, quelle solidarité mettre en place à moyen et à long terme face à l'afflux de migrants ?

Date	Heure	Chaine
22/11	9H20	La Une
28/11	10H30	La Une
16/12	20H00	La Trois

À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H 28'

Samedi 7 novembre

Libertés individuelles vs surveillance

Présentation : Vinciane Colson

Samedi 14 novembre

Journées nationales de la prison : focus sur la réinsertion

Présentation : Catherine Haxhe

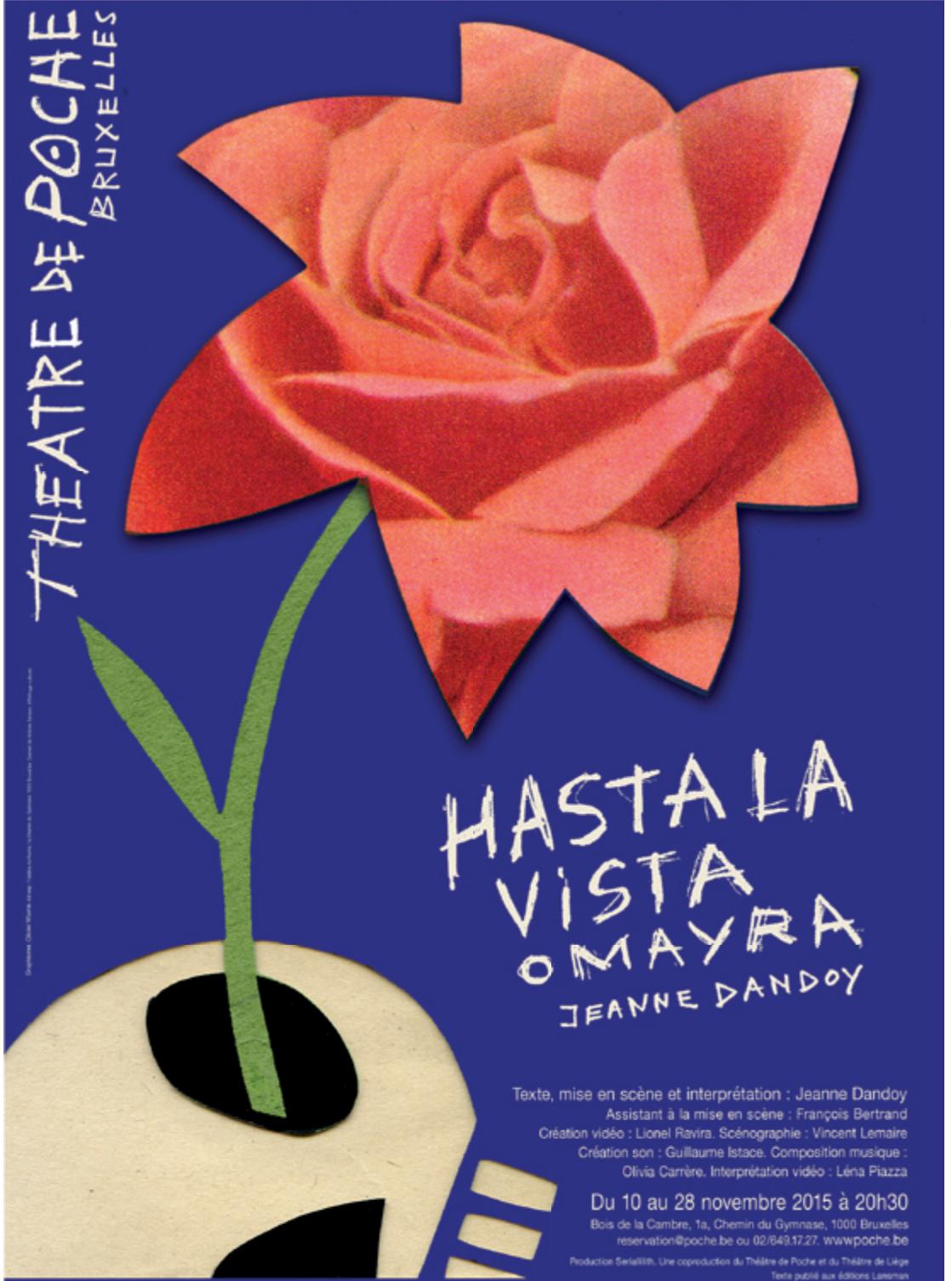
Samedi 21 novembre

Quand la violence conjugale touche les ados...

Présentation : Vinciane Colson



THEATRE DE POCHE
BRUXELLES



HASTA LA
VISTA
OMAYRA
JEANNE DANDOY

Texte, mise en scène et interprétation : Jeanne Dandoy

Assistant à la mise en scène : François Bertrand

Création vidéo : Lionel Ravira. Scénographie : Vincent Lemaire

Création son : Guillaume Istace. Composition musicale :

Olivia Carrère. Interprétation vidéo : Léna Piazza

Du 10 au 28 novembre 2015 à 20h30

Bois de la Cambre, 1a, Chemin du Gymnase, 1000 Bruxelles

reservation@poche.be ou 02/649.17.27. wwwpoche.be

Production Serialitt. Une coproduction du Théâtre de Poche et du Théâtre de Liège

Texte publié aux éditions Lannoo

Avec le soutien du Ministère de la Culture, du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'Aide aux projets théâtraux

